

L'Assemblée nationale perd son doyen

Forcé, Bellemare s'en va

par Pierre VINCENT

«Adieu, au revoir, mission accomplie!»

M. Maurice Bellemare, le doyen de l'Assemblée nationale, a officiellement démissionné de son poste de député de la circonscription de Johnson, hier matin. Il avait déjà démissionné de son poste de leader parlementaire le mois dernier, mais il avait espéré, jusqu'au dernier moment, ne pas devoir aller au bout de sa démarche, ne pas quitter la politique active.

«C'est avec beaucoup de regrets et d'émotion qu'après plus de trente ans de politique active je me vois forcé, à cause de circonstances que vous connaissez tous, de démissionner officiellement comme député unioniste

pour le siège électoral de Johnson», a-t-il déclaré à la Chambre, la gorge serrée d'émotion.

«Les circonstances», c'est en fait la profonde divergence d'opinion qu'il y a entre lui et son chef Rodrigue Biron au sujet de l'avenir de l'Union nationale. M. Bellemare, qui est le deuxième fondateur de l'Union nationale, qu'il a littéralement ressuscitée en 1974, estime que M. Biron s'apprête à faire disparaître à jamais le parti de M. Duplessis par ses fréquentations particulières avec les conservateurs de Joe Clark.

La motion qu'il a présentée hier matin, la dernière de sa carrière commencée en 1944, a donné lieu à plusieurs interventions de députés et ministres. Ce fut toujours chaleureux ou au moins sympa-

thique à l'endroit du «vieux lion»; ce fut parfois émouvant, parfois gai. Mais presque toujours les hommages rendus à M. Bellemare furent teintés de bonne vieille partisanerie, celle propre à chaque parti.

Dans son message d'adieu, l'ex-député de Johnson a exprimé, à l'intention du Premier ministre, «des vœux de courage et de fidélité pour la défense des droits autonomistes de tous les Québécois».

Au chef de l'Opposition, il a souhaité «santé et aussi un grand respect du parlementarisme, tel qu'il en a fait preuve depuis son arrivée dans cette Chambre, pour faire valoir fermement notre option fédéraliste».

Il n'a rien adressé à M. Biron

personnellement, mais il a dit: «A mon parti de l'Union nationale, que je ne quitte pas, je souhaite la prudence dans les alliances projetées. Notre fondateur, l'honorable Maurice Duplessis, disait et répétait que l'Union nationale était et devait toujours demeurer un parti strictement provincial, avec des amis et non des maîtres à Ottawa.»

Il a aussi précisé qu'il quittait la Chambre «sans rancune envers qui que ce soit».

Sitôt que M. Bellemare eut terminé sa courte allocution, le chef de l'Union nationale s'est levé pour dire, essentiellement: «Je comprends ses raisons, je le remercie, je lui souhaite un repos bien mérité.»

— Voir LE PLUS PRÉS, page A 12

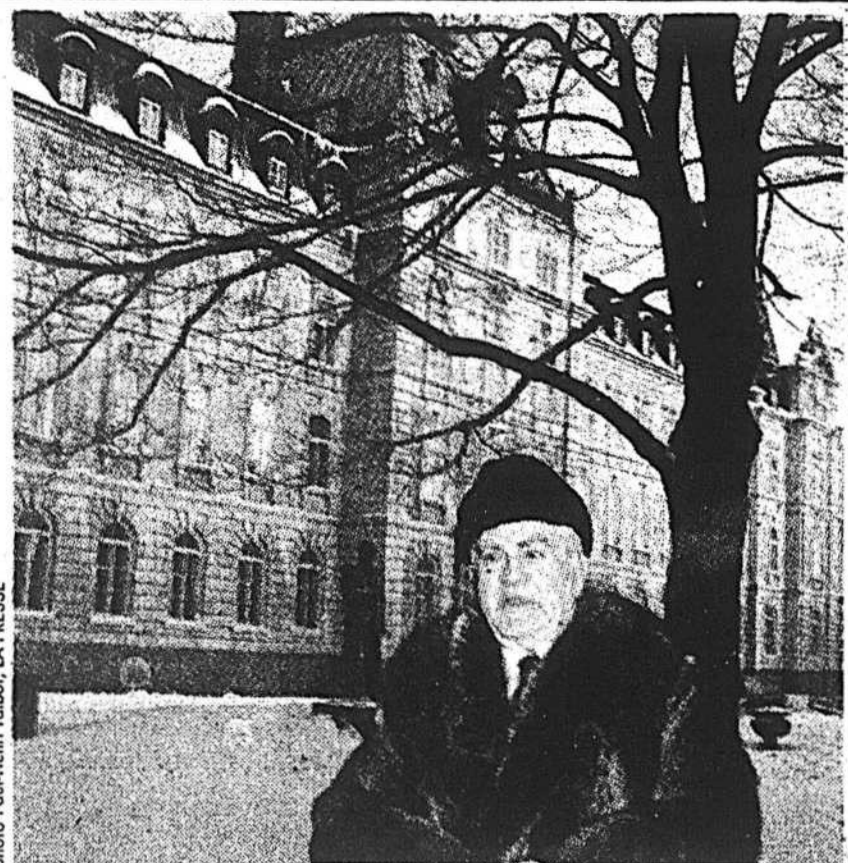


Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL, JEUDI 20 DÉCEMBRE 1979, 95e ANNÉE, no 297, 60 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS

ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1.75

METEO

Ensoleillé et vent modéré
Minimum: -14 Maximum: -10
Demain: Beau et moins froid
Détails à la page A 2

Le Canadien: 6e échec d'affilée

— page B 1



Féerie d'hiver au parc Angrignon

La féerie d'hiver du parc Angrignon a été inaugurée hier soir par le président du comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre. L'entrée est gratuite et on peut visiter ce merveilleux village jusqu'au 19 février, de 10h à 22h tous les jours y compris les jours de Noël et du Nouvel An. C'est évidemment le soir que le site est le plus enchanteur à cause des multitudes de lumières et d'éclairages divers qui en font un monde de rêve. On y trouve illuminés des dizaines de sapins, un château, un moulin à vent, une fontaine de lu-

mières, une glissoire de glace, une patinoire qui permet aux adeptes du patin de glisser dans un univers merveilleux. Il y a aussi la maison de Hansel et Gretel (qu'on ne peut manger que des yeux!), celles du Petit Poucet et de Blanche-Neige, ainsi qu'une chapelle entourée de quelques habitations québécoises. De plus, à proximité, on peut visiter les quartiers d'hiver des animaux et assister à un spectacle d'otaries, moyennant un modique prix d'entrée.

photo Robert Nadeau, LA PRESSE

Industrie de la chaussure

Des fonctionnaires causent la perte de 1,600 emplois

par Laurier CLOUTIER

L'industrie canadienne et québécoise de la chaussure vient de perdre 1,600 emplois et doit effectuer de nombreux congédiements temporaires parce que de hauts fonctionnaires d'Ottawa «n'ont pas fait leur travail» et n'ont pas bloqué des importations d'environ quatre millions de paires de chaussures de trop, au-dessus des contingents imposés par l'ex-ministre libéral Jean Chrétien en décembre 1977.

En livrant ces informations à LA PRESSE, le président Jean-Guy Maheu de l'Association des manufacturiers de chaussures du Canada a immédiatement ajouté toutefois que ce sont des «hauts fonctionnaires (qui sont) à blâmer et pas les politiciens».

Il n'en reste pas moins qu'il «faut que ça (ce problème) se règle au début de janvier» car les «commandes ne rentrent plus» à un rythme suffisant chez les fabricants de chaussures, et en particulier chez ceux des souliers pour dames installés surtout au Québec.

M. Maheu, qui vient de rentrer de Genève, se prépare au-

jourd'hui à aller camper durant le temps des Fêtes à Ottawa pour régler la question avec le ministre Robert-René de Cotret, du Développement économique et de l'Industrie et du Commerce.

Campagne électorale

Le président a poursuivi que les manufacturiers de chaussures n'ont pas de chances à prendre et qu'ils participeront donc à la campagne électorale fédérale. «On va rencontrer chacun des candidats dans chacun des comités où on trouve des usines de chaussures». C'est au Québec que sont établies la majorité d'entre elles. Le Canada en dénombre en effet de 135 à 140 dont 90 au Québec.

En mai dernier, on notait des changements dans les importations. «Depuis trois mois», des avis formels sont transmis à Ottawa. Malgré tout, «36.5 millions de paires de chaussures, selon les chiffres les plus optimistes non contestés par les importateurs et le gouvernement», ont été importées durant l'année 1979 au lieu du maximum de 32.5 millions de paires autorisées par les contingents Chrétien dans les



M. Jean-Guy MAHEU

catégories sous contrôle, sans parler des six millions de paires dans les autres, non réglementées.

«Des gens au MIC (ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce) n'ont pas fait leur

— Voir CHAUSSURE, page A 6

Prêtre dans une paroisse pauvre

Dans le quatrième et dernier article de sa série sur «des prêtres comme tout le monde», Georges LAMON nous présente aujourd'hui Laurent Ravenda, 30 ans, vicaire chez les moins bien nantis, peu pratiquants mais très ouverts et directs avec leurs prêtres.

— page C 1



photo Jean Guay, LA PRESSE

édito

• L'enjeu de la conférence de Caracas

par Ivan GUAY

—page A 4

sommaire

Arts et spectacles
— Informations: C 8 à C 10
— Horaires: C 13
Bandes dessinées: C 14
Carrières et professions: A 14, A 15
Décès, naissances, etc.: D 13
Économie: D 1 à D 5
Êtes-vous observateur? D 8
FEUILLETON Sophia Loren: D 9
Horoscope: C 14
La mode du jour: D 11
Le monde: D 6
Mot mystère: C 14
Mots croisés: C 14
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: D 7 à D 12
Pleins Feux: A 10
Quoi faire aujourd'hui: C 13
Radio et télévision: C 13
Sports: B 1 à B 14
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 5
— La loi et vous: C 4

Paiement jubile: la Cour arrête l'enquête sur Laval

par Michel HOTTE

Ce n'est plus le maire Lucien Paiement qui se trouvait hier dans l'eau bouillante, mais bien la commission d'enquête chargée de faire la lumière, entre autres choses, sur son administration, et du même coup l'instigateur de cette enquête, le gouvernement du Québec.

Dans le jugement qu'il rendait hier en Cour supérieure, le juge

André Savoie a reconnu la validité de la requête du maire Paiement, lui accordant l'émission d'un bref d'évocation et enjoignant les commissaires-enquêteurs Alain Brabant et Gaston Laurent «de surseoir à toute activité, enquête et/ou procédure en rapport avec les arrêtés en conseil 1418-79 et 1615-79 et/ou l'administration de la Ville de Laval et/ou les activités personnelles et/ou politiques du

requérant (en l'occurrence, le maire Paiement) et ce, jusqu'à jugement final dans la présente instance». Bref, que ladite commission d'enquête n'a plus, à toutes fins utiles, d'existence juridique à moins qu'elle-même, ou le procureur général de la province, n'interjette appel dans les 10 jours qui suivent. Hier, ni la commission ni le gouvernement n'avaient arrêté leurs intentions à ce sujet.

De son côté, cependant, le maire Paiement contenait mal son plaisir. Invité à commenter la décision du tribunal en sa faveur, le premier magistrat de Laval s'en est tenu aux propos suivants: «La seule chose que je peux faire dans cette Cour, c'est rire...»

Par la bouche du poète
Quelques minutes plus tard, toutefois, il faisait remettre aux

— Voir LAVAL, page A 6

À CAUSE DE...
L'ESPRIT DES FÊTES,
VA FALLOIR PARDONNER
AUX CAMARADES
SYNDIQUÉS DE
L'HYDRO!



Girerd

Broadbent à la défense des petits détaillants d'huile à chauffage

par Pierre GRAVEL

Le chef néo-démocrate Ed Broadbent a pris fait et cause hier soir à Montréal pour les distributeurs indépendants d'huile à chauffage qui se sentent dangereusement à la merci des grandes sociétés multinationales pour leur approvisionnement en produit fini.

Effectuant sa première visite dans la métropole depuis le déclenchement de la présente campagne électorale, M. Broadbent s'est contenté de rencontrer une vingtaine de distributeurs indépendants auxquels il a brièvement exposé sa conception du rôle de Petro-Canada en plus de répondre à leurs questions sur les positions de son parti en regard de l'approvisionnement énergétique.

Le leader néo-démocrate a repris à son compte l'accusation maintes fois formulée par les petits détaillants selon laquelle

les grandes multinationales manipulent les stocks de pétrole afin d'éliminer les indépendants du marché de l'huile à chauffage.

Comme il fallait s'y attendre, il s'est porté une fois de plus à la défense de Petro-Canada qui devrait, selon lui, devenir le seul organisme importateur de pétrole au Canada. En outre, il souhaite que le gouvernement fédéral légifère pour forcer les grandes entreprises privées de vendre une part équitable de leurs produits, à des prix raisonnables, aux petits distributeurs. Il exige aussi qu'en cas de pénurie, on répartisse également les stocks disponibles. A plus long terme, M. Broadbent demande que la société d'Etat développe ses activités dans le secteur du raffinage, surtout dans la région de Montréal et qu'on permette une plus grande facilité d'accès au pipe-line de l'ouest aux distributeurs indépendants.

Il ne sera pas candidat

Le repli de Macdonald assombrit les espoirs des libéraux de Toronto

par Rhéal BERCIER de notre bureau de Toronto

TORONTO — La décision de Donald Macdonald de ne pas être candidat lors de la présente campagne électorale a assombri quelque peu les espoirs des libéraux dans la région de Toronto.

Même si l'ardeur et l'enthousiasme au travail se manifestent autant aujourd'hui que lors du déclenchement des élections, l'organisation libérale ne cache pas qu'elle aurait toutefois aimé compter sur un homme de son calibre pour la représenter dans la région de Toronto où le parti entretient beaucoup d'espoirs.

«Nous acceptons sa décision. Nous aurions naturellement aimé qu'il soit candidat. Mais le respect que nous avons à son égard n'en est pas moins grand», a déclaré à LA PRESSE un porte-parole de l'organisation.

M. Macdonald a invoqué hier «des raisons personnelles» pour ne pas être dans la présente course, mais s'est déclaré disponible à travailler durant la présente campagne pour améliorer la position des libéraux, qui détiennent 10 des 23 comtés de la région de Toronto.

Quant à la possibilité qu'il se présente éventuellement candidat à la succession de M. Pierre Trudeau, celui qu'on appelle ici «Big Mac» a tout simplement déclaré: «L'expérience en politique m'a appris à ne jamais dire non.»

La chasse aux candidats se poursuit donc pour les libéraux, qui se donnent toutefois la courte période des Fêtes pour s'assurer que des noms de prestige ou des candidats reconnus dans leurs comtés portent leur étendard le 18 février prochain.

Déjà, il semble que le président de A.E. Lepage, la plus importan-



Donald Macdonald

te maison de courtage au pays, B. Bill Dima, soit candidat dans Etobicoke - Centre, suite au dé-

part de la vie politique de l'ancien ministre Alistair Gillespie.

D'autres ministres libéraux qui ont mordu la poussière le 22 mai dernier, ne seront pas candidats durant le présent affrontement électoral. Il s'agit de l'ancien ministre du Revenu, M. Tony Abbott, et celui de la Défense, M. Barney Danson. Mais d'autres, comme l'ancien secrétaire d'Etat, John Roberts et celui du Travail, Martin O'Connell ont annoncé leur intention d'effectuer un retour à la vie politique active.

Mais c'est surtout après Noël, plus célébré ici que le Jour de l'An, que les machines des formations politiques rouleront à leur pleine capacité.

Par ailleurs, la période d'hiver, qui avait été invoquée comme une mauvaise période pour faire campagne, a frappé hier sa première victime.

En effet, le chef du PC, M. Joe Clark, a dû annuler le lancement de sa campagne dans la région de Toronto, à cause de la tempête de neige qui s'est abattue sur la Ville reine.

Mulroney dit non

Vendredi dernier, le premier ministre du Canada, M. Joe Clark, avait la certitude que le président de l'Iron Ore, M. Brian Mulroney, se présenterait comme candidat conservateur au Québec et s'était même informé dans son entourage dans quel comté il pourrait présenter ce «candidat de prestige».

C'est à la toute dernière minute, mardi, que M. Mulroney aurait changé d'idée.

En vacances en Floride, M. Mulroney aurait changé d'idée en apprenant le retour de M. Pierre Trudeau sur la scène politique fédérale, ce qui lui donnait en fait peu de chance d'être élu dans un comté du Québec, a admis un membre du PC.

Dans une déclaration, hier, à Toronto, M. Joe Clark s'est dit «déçu de ne pouvoir compter sur M. Mulroney».

M. Clark a alors expliqué qu'il est impossible pour M. Mulroney de s'engager politiquement pour des raisons personnelles et pour des «raisons d'affaires contractuelles relativement complexes».

Jerome

L'ancien président de la Chambre des Communes, M. James Jerome a lui aussi déclaré qu'il ne sera pas candidat aux élections du 18 février.

Député de Sudbury et président des Communes dans le dernier parlement, M. Jerome a refusé de commenter les rumeurs selon lesquelles il était sur le point d'être nommé juge à la Cour fédérale.

Il a cependant confirmé avoir obtenu un poste du gouvernement fédéral, nomination qui sera rendue publique par le premier ministre Joe Clark.

Crosbie vient défendre sa dure médecine à Montréal

par Maurice JANNARD

Convaincu que son budget présenté la semaine dernière est le dur remède qu'il faut appliquer à l'économie chancelante du Canada, le ministre des Finances, M. John Crosbie, est venu faire campagne hier à Montréal pour le défendre.

«Soyez persuadés que si nous sommes réélus le 18 février prochain, le gouvernement conservateur va réintroduire le même budget, sans en changer une seule virgule», a affirmé M. Crosbie devant plus de 500 membres du select Cercle canadien (Canadian Club) un organisme regroupant surtout des hommes d'affaires anglophones et qui a réservé un accueil très chaleureux au politicien de Terre-Neuve.

Cette déclaration lui a d'ailleurs valu de nombreux applaudissements de son auditoire, qui, pour la circonstance (c'était le premier discours de M. Crosbie à Montréal) était plus considérable qu'à l'habitude.

«Nous avons eu le courage de prendre nos responsabilités, ce que nos prédécesseurs n'ont jamais osé faire», a ajouté le ministre, qui, en plusieurs occasions, a fustigé les libéraux et les néo-démocrates pour avoir plongé le pays dans une élection en plein hiver.

Dans un style très coloré qui a souvent provoqué les rires de l'auditoire, M. Crosbie a déclaré notamment que «le dernier sondage Gallup (indiquant une remontée du parti de M. Trudeau) avait mis les libéraux en chaleur».

Le ministre des Finances a par la suite repris les grands thèmes du budget qui a entraîné la chute du gouvernement.

Justifiant la hausse de \$4 du prix du baril de pétrole et de l'augmentation de \$0.18 de la taxe



M. John Crosbie

sur l'essence, il a dit que «les Canadiens doivent se rendre compte qu'ils paient aujourd'hui le pétrole moins cher qu'il y a cinq ans en comparaison des autres pays».

M. Crosbie a reconnu que de telles mesures favoriseraient à court terme l'inflation, mais c'était la seule façon de redresser l'économie d'ici à 3 ans. Il a rappelé aussi l'intention du gouvernement sortant de réduire le déficit de \$11 à \$5 milliards d'ici quatre ans.

En réponse à des questions des journalistes, le ministre fédéral a dit ne pas comprendre la violente critique du ministre Parizeau à l'endroit du budget quand ce dernier a déclaré que le budget nuirait à l'économie québécoise parce qu'il était trop restrictif.

«Si M. Parizeau ne saisit pas qu'un déficit de \$11 milliards a des effets expansionnistes, il n'y a plus rien à comprendre», a souligné M. Crosbie.

Dans son discours, le représentant du parti conservateur a fait état de quelques mesures propo-

sées par son gouvernement qui auraient été bénéfiques pour les Québécois.

«Dans l'année fiscale 1982-1983, avec 27 pour cent de la population canadienne, le Québec aurait payé seulement 23 pour cent de la taxe sur l'essence et aurait reçu 31 pour cent du crédit d'impôt sur l'énergie», a-t-il indiqué.

Le budget conservateur prévoyait une déduction de \$80 par adulte et \$30 par enfant pour les familles gagnant moins de \$21,000 par année.

Près de \$250 millions étaient prévus pour un crédit d'impôt pour l'embauche de jeunes chômeurs. Selon M. Crosbie, près de 40 pour cent des bénéficiaires du programme seraient allés au Québec.

Il s'est dit déçu par le geste des partis d'opposition qui n'ont pas permis au peuple canadien de profiter des réductions sur les prêts hypothécaires. «C'est décourageant, a-t-il précisé, de voir que les libéraux et les néo-démocrates veulent empêcher des familles d'avoir accès à la propriété d'une maison».

Plusieurs représentants du monde des affaires interrogés par LA PRESSE se sont dits d'accord avec les propos du ministre et avec son budget présenté la semaine dernière.

«C'est un budget sévère, mais c'est ce qu'il faut dans le moment», a déclaré un dirigeant de Dominion Bridge.

Pour sa part, le vice-président exécutif de la Chambre de commerce du Québec, M. Jean-Paul Létourneau, a affirmé: «J'approuve tout à fait l'idée de M. Crosbie de réduire le déficit du gouvernement».

Mais aujourd'hui, le ministre des Finances est en campagne électorale pour convaincre les citoyens qu'il avait raison.

Question référendaire

Roy invite Lévesque à attendre

Le chef du Crédit social du Canada, M. Fabien Roy a fait parvenir hier un télégramme au premier ministre René Lévesque pour l'inciter à ne révéler le libellé de la question référendaire qu'après les élections fédérales du 18 février.

M. René Lévesque s'est en effet engagé à déposer cette question à l'Assemblée nationale, juste avant l'ajournement des Fêtes, soit aujourd'hui à 15 heures.

En conférence de presse, à Montréal hier, M. Roy a dit craindre qu'en rendant cette question publique dès maintenant, on fausse pour ainsi dire l'enjeu de la présente élection.

Le chef créditiste et député de Beauce à Ottawa a souligné que cela risque de transformer la présente campagne électorale en une véritable consultation référendaire.

«Il faut éviter à tout prix que cette campagne se fasse encore une fois sur le dos du Québec».

D'un autre côté, M. Roy a aussi fait valoir que les libéraux de Claude Ryan avaient remis au moins à quatre reprises l'échéance du dévoilement de leur position constitutionnelle et il s'est dit persuadé que celle-ci ne sera pas connue avant la fin de la campagne électorale même si l'on s'est engagé à la faire le 10 janvier.

«Cette position aurait pour effet d'embêter les libéraux fédéraux qui seraient obligés de se prononcer sur l'option de M. Ryan. Comme ce sont les mêmes personnes à Ottawa ou à Québec, ils ne la présenteront sûrement pas en pleine campagne électorale», a affirmé le député créditiste.

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI		DEMAIN
Minimum: -14	Maximum: -10	
Ensoleillé et vent modéré		Beau et moins froid

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-	-10	Ensoleillé	Beau et moins froid
Outaouais	-	-10	Ensoleillé	Beau et moins froid
Laurentides	-	-16	Ensoleillé	Beau et moins froid
Cantons de l'Est	-	-16	Ensoleillé	Beau et moins froid
Mauricie	-	-16	Ensoleillé	Beau et moins froid
Québec	-	-16	Ensoleillé	Beau et moins froid
Lac-Saint-Jean	-	-17	Ensoleillé	Ensoleillé et moins froid
Rimouski	-	-15	Ensoleillé	Ensoleillé et moins froid
Gaspésie	-	-15	Ensoleillé	Ensoleillé et moins froid
Baie-Comeau	-	-17	Ensoleillé	Ensoleillé et moins froid
Sept-Îles	-	-17	Ensoleillé	Ensoleillé et moins froid

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Pluie	Victoria	10	11
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	-3	8
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	-8	6
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	-14	0
Ontario	Nuageux	Toronto	-9	-6
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	-22	-14
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	-18	-11
Ile-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	-18	-12
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	-21	-15

si vous partez...

aux États-Unis					
	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	-4	-4	Chicago	-1	7
Washington	0	4	San Francisco	10	12
Boston	-14	-7	Miami	13	23

vers les plages

Acapulco	22	32	Bermudes	15	18	Nassau	18	26
Mexico	5	21	Barbade	24	31	Rio de Janeiro	22	31

À L'ÉCOUTE D'OTTAWA

Au lieu d'un nouveau chef, un nouveau programme...

Faute de se doter d'un nouveau chef pour entreprendre la campagne électorale, les libéraux fédéraux accoucheront d'ici à quelques semaines d'un programme de parti flambant neuf. Interrogé sur les différences possibles entre ce texte et le précédent, le président du caucus libéral Jacques Guilbault a avoué en toute simplicité «qu'il n'y en avait pas de programme auparavant».

Selon M. Guilbault, la tenue d'un scrutin surprise oblige le parti à bousculer un peu ses membres mais cela ne l'empêchera pas de tenir compte «de la base». Depuis le début de l'été 21 comités politiques s'affairent à formuler des positions pour le parti explique-t-il, les travaux de ces groupes de députés et avec les résolutions des divers congrès procureront le matériel nécessaire.

Il ne restera plus ensuite qu'à choisir le moment opportun pour la publication de ce travail de réflexion ajoute M. Guilbault, inutile de le diffuser maintenant alors que les gens ont plutôt l'esprit à la fête. C'est d'autant plus vrai que la tradition de prendre des résolutions pour le nouvel an se perd de plus en plus...

Les troupes désenchantées
Pendant la période de réflexion que l'ancien-nouveau chef

libéral s'était imposé avant de faire part aux militants libéraux de sa décision la fin de semaine dernière, ses collègues et lui consultaient les diverses instances du parti. Son ancien ministre politique en Ontario (lire responsable du patronage), Judd Buchanan, a demandé à ses adjoints de prendre le pouls des 95 organisations libérales de la province, histoire de mesurer leur enthousiasme devant le retour de celui qui venait de démissionner quelques semaines auparavant.

On a rejoint des gens au sein de toutes les associations de circonscriptions a reconnu un des collaborateurs de M. Buchanan, de ce nombre, des porte-parole de 4 d'entre elles se disaient heureux de la tournure des événements. Les autres ne l'étaient pas du tout se souvenant sans doute encore de l'échec cuisant encaissé sous la gouverne de qui vous savez le 22 mai dernier. D'après un de ces militants, forcer le gouvernement à tenir des élections en ce moment équivaut à regarder dans son réservoir avec des allumettes pour voir s'il y a encore de l'essence...

La chasse aux sorcières
Même si le premier ministre Joe Clark affirmait le mois dernier aux Communes que son

gouvernement ne faisait plus de «chasse aux séparatistes» au sein de la Fonction publique fédérale, comme cela se pratiquait sous le régime précédent, certains ne sont pas encore rassurés. A preuve le communiqué émis hier par le syndicat des économistes, sociologues et statisticiens d'Ottawa réclamant que cesse cette «discrimination à l'égard des membres du Parti québécois». Selon le syndicat, le procureur général Allan Lawrence a indiqué qu'il n'est pas sur la même longueur d'ondes que son patron à ce sujet et continue d'exiger de la GRC qu'elle prévienne les cadres de la fonction publique des idées politiques des candidats à certains emplois. «Il y aurait une levée de boucliers si on apprenait que le gouvernement du Québec pratiquait une telle discrimination envers les fédéralistes, dit le président du syndicat Pat Crosby, on ne comprend pas pourquoi ce serait accepté ici. Cela sent le «McCarthyisme» à plein nez», a conclu M. Crosby, d'autant plus que M. Lawrence ne sait trop lui-même comment définir le terme séparatiste. Et si on demandait à la Commission d'enquête Macdonald de nous fournir une définition lorsqu'elle déposera son rapport dans quelques années...

Gilles PAQUIN

LA QUOTIDIENNE Tirage d'hier 4-1-0

FESTIVITÉS DE NOËL

à Val Morin dans les Laurentides 22 DÉCEMBRE - 2 JANVIER



SWAMI VISHNU DEVANANDA animera personnellement 11 journées de Yoga Intensif: Asanas, pranayama, kriyas, méditation, kirtan, conférences nocturnes, ateliers divers l'après-midi: ski alpin diurne et nocturne et ski de randonnée. Musique: Sachdev - Flûtiste Indien, Dr N. S. Verma - Tadjas. Tout compris - \$196 régulier ou \$161 étudiants ou \$20 / par jour et étudiants \$15.00. Pour recevoir une brochure gratuite, écrivez ou téléphonez à SIVANANDA ASHRAM YOGA CAMP, 8e avenue, Val Morin, P.Q. J0T 2R0 (514) 279-3545 (819) 322-3226. Nom: Adresse: \$25 de dépôt inclus

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de deuxième classe - Enregistrement numéro 1400 - Part de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
LIVRAISON À DOMICILE: lundi ou samedi	\$1.75	285-7272	
Lundi ou vendredi	\$1.25	285-7070	
Samedi seulement	0.75	285-7100	
		285-7383	
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		RELATIONS DE TRAVAIL	
Nombre de semaines		285-7111	
par courrier: Canada	13 26 52	PETITES ANNONCES (annonces classées)	
Lundi ou samedi	\$37.00 \$74.00 \$148.00	Commandes: 285-7111	
Lundi ou vendredi	\$24.00 \$48.00 \$96.00	du lundi au vendredi 9h à 17h	
Samedi seulement	\$13.00 \$26.00 \$52.00	Pour changer ou annuler	
		du lundi au vendredi 9h à 16h30	
ÉTATS-UNIS - PAYS ÉTRANGERS		GRANDES ANNONCES	
Nombre de semaines		285-7202	
par courrier:	13 26 52	285-7206	
Lundi ou samedi	\$55.25 \$110.50 \$221.00	285-7320	
Lundi ou vendredi	\$34.45 \$68.90 \$137.80	285-6892	
Samedi seulement	\$20.80 \$41.60 \$83.20	285-6901	
		Pour tout genre d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h (Samedi: 8h à 16h), 285-6911	



Réal MIREAULT

Nommé président du Comité consultatif du travail Québec réhabilite Mireault

par Pierre VENNAT

Le gouvernement du Québec a décidé de «réhabiliter» M. Réal Mireault, ancien président de l'Office de la construction du Québec et ci-devant sous-ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, en le nommant président du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre en remplacement de M. Fernand Morin.

La rumeur, confirmée hier par un porte-parole du Conseil exécutif à Québec, avait commencé à courir en novembre, à Québec. Le ministre du Travail, Pierre-Marc Johnson, avait alors consulté les parties patronale et syndicale faisant partie de cet organisme qui

conseille le gouvernement en matière de législation du travail, et aucune opposition ne s'était manifestée à la candidature de celui-ci.

Après une longue carrière notamment comme sous-ministre adjoint et sous-ministre en titre au Travail, M. Mireault avait été nommé, en 1975, à la tête de l'Office de la construction du Québec, en compagnie de deux autres commissaires, MM. Réal Carbonneau et Jacques Brûlé.

Une série d'articles parus dans *Le Devoir*, dans laquelle il était accusé de mauvaise administration, provoqua trois ans plus tard sa démission que le gouvernement accepta; M. Mireault fut en quel-

que sort mis «sur les tablettes», en attendant la publication d'un rapport du vérificateur général chargé d'enquêter sur toute l'administration de l'OCQ.

Très abattu moralement, M. Mireault qui, jusque-là, n'avait jamais vu, au cours de sa longue carrière, son honnêteté mise en doute, reprit quelque peu goût à la vie lorsque l'université Laval le sollicita pour donner quelques cours, en même temps qu'il conservait son statut de «conseiller cadre» auprès du gouvernement.

En novembre dernier, le rapport du vérificateur général sur l'OCQ était publié, quelques jours à peine après que *Le Soleil* eut fait état de

la rumeur de la nomination possible de M. Mireault à la tête du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre.

Le Devoir prétendit alors que le document fort technique du vérificateur général lui donnait raison, mais le gouvernement a émis l'opinion que rien dans le rapport du vérificateur général ne permettait de mettre en doute l'honnêteté de M. Mireault, lequel, avec sa nomination à la tête du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre, se trouve ainsi officiellement réhabilité.

La nomination de M. Mireault doit entrer en vigueur le 1er janvier.

Une affaire d'extorsion de \$82,000 rebondit

par Léopold LIZOTTE

Une extorsion de \$82,000 dont aurait été victime, il y a près de huit ans, M. John McConnell, fils de l'ancien propriétaire du *Montréal Star* et de la St. Lawrence Sugar, a rebondi de façon aussi inattendue que sensationnelle; hier, alors que quatre hommes et une femme ont comparu directement devant le juge Guy Mathieu, des Assises, pour cette affaire qui implique maintenant trois individus directement reliés à un personnage central du milieu interlope montréalais des dernières décades: Guiseppe «Pep» Cotroni.

L'ancien trafiquant de narcotiques, décédé au cours de l'an dernier, est d'ailleurs mentionné comme co-conspirateur avec son gendre, Antonio «Tony» Massarelli, fort connu comme chanteur il y a quelques années, son chauffeur, Pasquale Martone, et finalement Jimmy Soccio, un septuagénaire qui a toujours été proche de la famille Cotroni.

Les deux autres accusés sont Gérard Falovitch et son épouse Daveda Mariam qui avaient d'ailleurs été mis en accusations pour ces mêmes crimes de conspiration et d'extorsion, en 1978. A ce moment-là, les autres prévenus d'aujourd'hui ne devaient être cités en cour que comme témoins.

Mais au terme de deux journées et demie d'audition d'une enquête préliminaire tenue sous le sceau de la non-publication, leur avocat, Me Bruno Pateras, s'était adressé à la Cour supérieure pour réclamer un bref de prohibition qui pourrait mettre un terme, du moins temporairement, à la procédure en cours. Et il avait gagné son point.

Par la suite, toutefois, les sergents-détectives Jean-Guy Chaput et Jean-Guy Daoust, de l'escouade antigang de la police de la CUM, avaient continué leur enquête, à la fois au Québec, en Ontario et en Jamaïque, pour trouver de nouveaux éléments de preuve.

Et c'est ainsi qu'en chemin, ils auraient récolté de nouveaux accusés que le procureur de la Couronne chargé de l'affaire, Me Philip Schneider, a fait comparaître directement devant les Assises à la suite d'un «preferred indictment» signé par le procureur général lui-même.

C'est donc dire qu'il n'y aura pas d'enquête préliminaire, cette fois, et il est possible que tous les prévenus aient leur procès devant jury dès le début de mars prochain. Et «publiquement» cette fois.

Il semble que les premières démarches pour «soulager» M. McConnell de l'importante somme dont on l'aurait finalement dépossédé aient été faites par le couple Falovitch et Tony Massarelli.

Les autres seraient entrés dans la danse par la suite, et c'est apparemment en utilisant le nom d'un «grand» de la pègre américaine, Jos Columbo, que l'on aurait finalement amené le riche Montréalais à se départir des \$82,000 qu'il a finalement perdus dans cette affaire.

Falovitch, à ce moment-là, était lui-même chanteur sous le nom de Yank Barry, et il aurait opéré une compagnie de disques dans laquelle le gendre de Cotroni aurait eu quelque intérêt.

12 pouces de neige sur le toit du stade, un cauchemar!

Pour les entrepreneurs du stade olympique, une épaisse couche de neige sur le toit synthétique du stade constitue une vision de cauchemar.

En effet, le toit sera bien équipé d'un système de chauffage pour faire fondre la neige lorsque l'épaisseur de celle-ci dépassera le seuil des 12 pouces, mais des procédures d'urgence ont été mises au point au cas où une panne de courant rendrait le système de chauffage inutilisable.

Si les génératrices d'urgence ne fonctionnaient pas ou si le système de chauffage lui-même était défectueux, les constructeurs doivent prévoir l'une ou l'autre de ces éventualités: le toit pourrait s'écraser sur le stade ou des tonnes de neige pourraient déchirer le toit et se répandre sur la piste au centre.

On avait d'abord envisagé de descendre lentement le toit rétractable à l'intérieur du stade chaque fois qu'il y aurait une tempête de neige et de le nettoyer en suite.

Toutefois, le président de la commission chargée de parachever le stade, Robert Nelson, a fait savoir qu'on avait plutôt décidé de faire les coutures du toit moins solides afin qu'un excès de poids les fasse se déchirer.

Selon M. Nelson, il n'y aurait aucun danger pour les spectateurs, car on saurait assez longtemps d'avance que la neige s'est accumulée dangereuse-

ment sur le toit et l'on pourrait alors évacuer le stade. M. Nelson souligne que même si l'on a prétendu récemment que cela prendrait pas mal de temps pour évacuer le stade d'urgence, il n'y a aucun risque de catastrophe, parce qu'il ne peut tomber plus de 12 pouces de neige en une heure.

Le système de chauffage soufflera de l'air chaud sur le toit et il est prévu qu'on s'en servira une ou deux fois par an, après de fortes tempêtes.

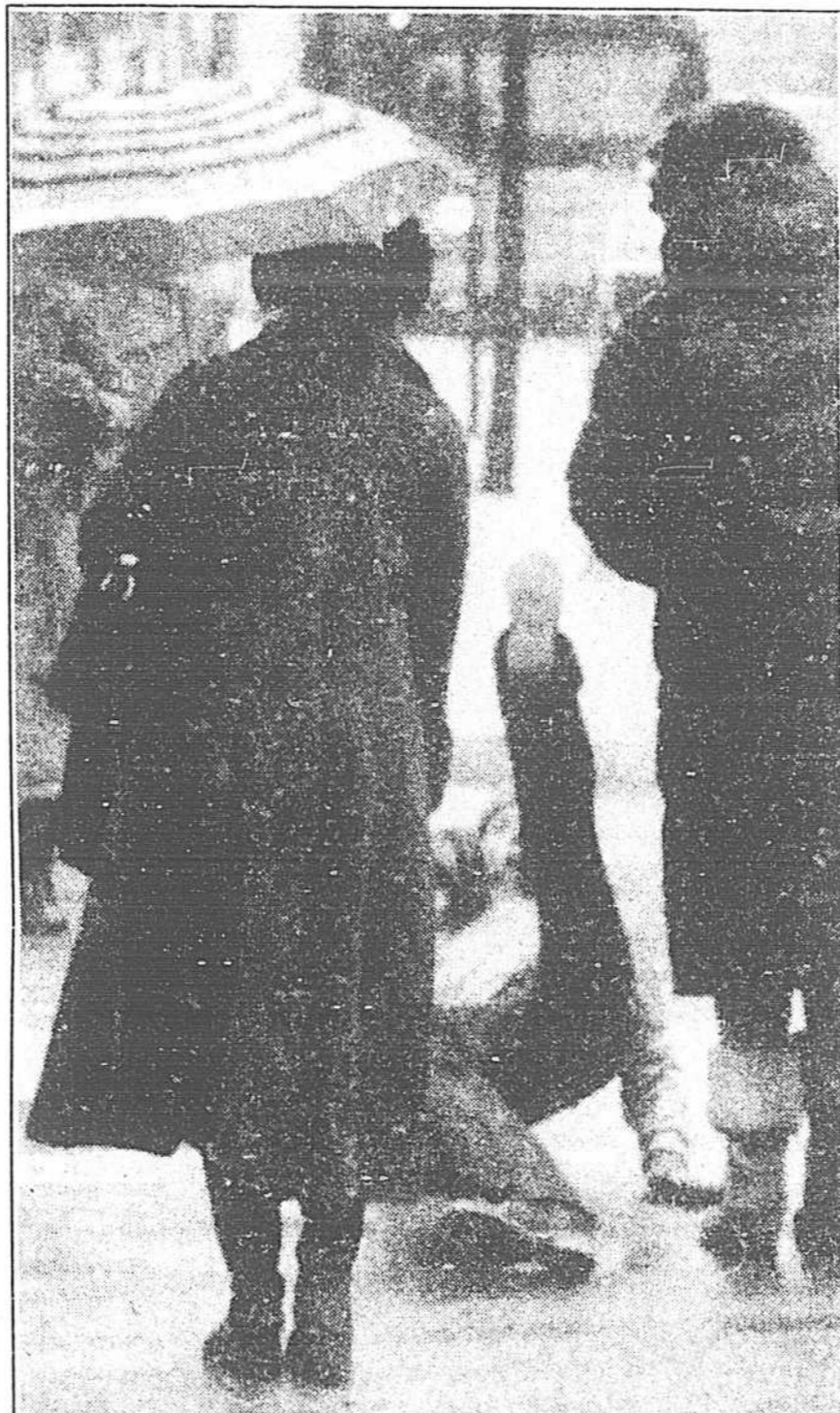
Actuellement, on ne se sert pas du stade après la fin de la saison de football, en novembre, et ce, jusqu'au début de la saison de baseball, en avril.

Même si le toit est amovible, les responsables du parachèvement du stade voudraient qu'il soit gardé en place la plupart du temps, parce que le mettre en place ou l'enlever lorsqu'il vente pourrait causer des difficultés.

L'architecte Jean-Claude Marsan, l'un des critiques du projet de parachèvement du stade, trouve étrange la solution de laisser se déchirer le toit sous le poids de la neige.

Selon lui, il faudra ensuite débayer la neige tombée dans le stade et recoudre le toit, ce qui sera très coûteux.

M. Marsan estime que la décision de terminer le stade était essentiellement politique. «En cette période référendaire, il faut plaire à la population», a-t-il dit.



En attendant notre tour!

Moins heureuse que Montréal, la ville de New York est actuellement en butte à des chutes de neige qui rendent la chaussée très glissante. C'est ainsi qu'on a pu assister hier à des chutes spectaculaires, témoins celle-ci, survenue au coin de la 42e Rue et de la 2e Avenue.

Brève panne majeure à Outremont

Plus de 167,000 abonnés de Montréal-Nord, Outremont, LaSalle, Verdun et Ville Saint-Laurent ont été privés d'électricité hier soir pendant environ une heure à la suite d'une perte de 2,006 mégawatts touchant six postes d'alimentation.

Cette interruption a eu lieu à la suite d'une défectuosité non encore identifiée, sur une ligne de transport en provenance de Betsiamites sur la Côte-Nord.

Hydro-Québec recommandait hier soir, de débrancher certains appareils gourmands en électricité lorsque survient une panne, car ces appareils exigent tellement d'énergie lorsque le service est rétabli que cela provoque une surcharge du réseau. C'est alors qu'une nouvelle panne peut se produire peu de temps après que l'on ait rétabli le courant.

Vol chez un importateur

Un gros importateur de bijoux a été victime hier soir de quatre individus armés qui se sont introduits dans sa demeure de Westmount, et il s'est retrouvé à l'Hôpital Général de Montréal avec une balle dans l'abdomen. Toutefois son état n'est pas critique. Les voleurs ont forcé le propriétaire à ouvrir son coffre-fort mais la police ignorait hier soir l'importance du vol.

Par ailleurs, toujours hier soir, les policiers ont abattu un homme qui essayait de voler une voiture dans l'est de la ville. L'homme est à l'hôpital Maisonneuve dans un état grave. Le voleur malchanceux n'arrivait pas à faire démarquer la voiture qu'il convoitait lorsque les policiers, prévenus par un témoin et par le propriétaire de l'auto, sont arrivés. L'individu a alors tenté de prendre la fuite à pied tout en menaçant les policiers d'une arme de calibre .12 tronçonnée.

Vaut mieux en rire, même jaune!

Aucun espoir de recours contre Hydro

par Huguette ROBERGE

Faut-il pleurer, faut-il en rire? Parmi les milliers de victimes des récentes pannes d'électricité, nombreux sont les philosophes qui décideront d'en rire. Même si leur rire doit tirer sur le jaune. Quelles que soient les pertes subies, aucun espoir de recours individuel ou collectif contre les responsables de leurs déboires ne leur est permis. Selon Me Normand Lord, du

bureau de l'Aide juridique, la loi et la jurisprudence tendent à décourager tout éventuel plaignant d'initier une poursuite contre Hydro-Québec et/ou le syndicat de ses employés, la grève de ces derniers étant légale et l'employeur ne pouvant être tenu responsable dans ce cas de «force majeure».

Si votre congélateur a dû être vidé de son contenu devenu impropre à la consommation à la

suite d'une panne prolongée, résignez-vous. Et, si cela peut vous consoler, dites-vous que vous n'êtes pas seul à déplorer des pertes.

Pensez à ce citoyen de Charlebourg qui a vu sa maison flamber, au début de cette semaine, parce que le foyer, seule source de chaleur durant une panne, avait été surchauffé...

Si vous êtes locataire, payez votre loyer sans rechigner, même si vous avez été forcé de quitter votre logement pendant plusieurs jours pour vous réfugier au motel ou à l'hôtel. Songez que de nombreux propriétaires de maisons dont la tuyauterie a éclaté sous l'effet de la gelée devront assumer la facture du plombier... Et oubliez vos plantes d'intérieur et vos poissons rouges qui y ont goûté, à la grève d'Hydro: personne ne vous les remplacera.

Vous avez perdu une, deux journées de salaire pour réinstaller votre famille durant une panne? Pensez à ceux-là dont l'employeur a dû fermer ses portes durant plusieurs jours. Ils ne sont même pas éligibles, selon nos informations, à une prestation d'assurance-chômage, sauf si la durée de leur mise à pied a excédé sept jours ouvrables et s'ils ont déjà servi, au cours des derniers douze mois, la période d'attente de deux semaines avant de toucher de telles pres-

tations (ces deux conditions éliminent à peu près tous les concernés dans le cas présent).

Les marchands

Ce sont probablement les marchands victimes de pannes qui écoperont le plus durement. Seulement au Centre commercial de Laval, paralysé pendant trois jours par une interruption de services d'Hydro et handicapé par une mauvaise publicité durant les jours suivants, on déplore une baisse du chiffre d'affaires estimée approximativement à \$1,5 million.

«Encore hier, les gens téléphonaient pour savoir si le centre était ouvert, alors que la situation est normale depuis près d'une semaine» dit un porte-parole de l'administration. M. André Gareau ajoute qu'il y aura, entre Noël et le Jour de l'An, une réunion de tous les marchands du centre, lesquels devront envisager de faire des soldes pour écouler leurs surplus et subir par conséquent des pertes importantes.

Le malheur des uns...

La grève n'aura pas fait que des victimes. Elle a sans doute souri, encore qu'il soit difficile d'évaluer le «cadeau», aux propriétaires d'hôtels et de motels (d'aucuns ont profité de l'occasion pour s'offrir une belle publicité en offrant gratuitement des chambres aux sinistrés des pannes de courant), aux res-

tauteurs, aux vendeurs de chandeliers et de lampes à l'huile, enfin, et surtout, aux entreprises qui vendent, louent et installent des génératrices.

Fiducie du Québec

Connaissez-vous la Rente à versements invariables?

Il s'agit d'un contrat qui vous permet d'établir sur un certain nombre d'années vos revenus exceptionnels et d'en différer l'impôt. Votre argent vous revient en versements égaux et réguliers.

Seuls certains types de revenus sont admissibles à un contrat de rente à versements invariables, comme les gains de capital imposables, la récupération d'une déduction pour amortissement suite à la vente d'un bien, les paiements uniques recus au moment de la cessation d'un emploi, les revenus irréguliers provenant d'activités artistiques ou sportives, etc.

La Rente à versements invariables de la Fiducie du Québec constitue un placement intéressant, qui rapporte un intérêt élevé et garanti pour la durée du contrat.

Pour en savoir plus long sur la Rente à versements invariables, venez nous rencontrer ou téléphonez nous.

Montréal: Complexe Desjardins: (514) 281-8834 De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-6840, poste 8834. Nouvelle succursale de Laval: Place Val des Arbres: (514) 668-5223 De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3905

La Fiducie du Québec... pour un choix de modes d'épargne

desjardins

Chez **CLOUTIER**

Serge Parent propriétaire

Joyeux Noël et heureuse année à chacun de nos clients

Fermé le 25 décembre et 1er janvier Livraison 5 jours par semaine

Serge Parent Pharmacien

1221 est, rue Fleury ouvert 7 jours par semaine de 9 heures à 23 heures

Service de livraison 363 jours par année Nous serons fermés le 25 décembre et le 1er janvier Nos meilleurs vœux à tous

L'enjeu de la conférence de Caracas

Les représentants des treize pays de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) réunis à Caracas, capitale du Venezuela, depuis lundi ne s'étaient pas encore entendus hier midi sur le prix-étalon du baril de pétrole brut. Pourtant l'OPEP existe depuis 19 ans. On pourrait alors penser que ses réunions annuelles ou semi-annuelles soient des rencontres plus ou moins mondaines où les aristocrates du pétrole, tous d'accord sur l'essentiel, échangeaient pour la galerie mondiale et pour leur prestige des propos de style diplomatique. Mais il n'en est rien. L'OPEP ressemble plus à un groupe de caïds qui se disputent le monopole d'un racket.

Cependant le monde industrialisé ne peut pas être indifférent aux décisions de l'OPEP. D'autant moins que le prix du pétrole est passé de \$2,80 le baril en 1973 à plus de \$24 la semaine dernière. Le pays le plus modéré, l'Arabie Saoudite, a précisément haussé son prix jeudi dernier de \$18 à \$24. Et la plupart des autres pays producteurs dépassent ce prix parfois très largement. On peut se demander où s'arrêtera cette escalade des prix d'une source d'énergie aussi vitale.

Même si le pétrole est un produit stratégique il n'en est pas moins une marchandise comme les autres et, par conséquent, soumise à

la loi fondamentale du marché, celle de l'offre et de la demande. Or, la demande qui s'est accrue constamment jusqu'ici commence à se stabiliser, par suite précisément du niveau très élevé des prix. Les pays industrialisés commencent maintenant à économiser ou, plus précisément, à moins gaspiller le pétrole et à chercher sérieusement des sources d'énergie de rechange. Ce ralentissement dans la croissance des besoins pétroliers a des répercussions sur l'OPEP. C'est d'ailleurs pour cette raison que les membres de cette organisation n'ont plus de prix unique depuis juin dernier.

Il y a au sein de l'OPEP deux tendances majeures. Les «durs», tels la Libye, l'Iran, etc., qui veulent à la fois réduire leur production de pétrole et en hausser considérablement le prix. D'une part, ils veulent prolonger la durée de leurs réserves pétrolières et, d'autre part, ils veulent profiter au maximum de leur situation de monopole, par suite de l'existence de leur cartel, l'OPEP. Par contre, il y a les «modérés», tels l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes, etc., qui veulent hausser plus lentement leurs prix pour permettre aux pays industrialisés de s'adapter à la fois à des prix plus élevés et à une consommation plus réduite. Cette attitude

n'est cependant pas inspirée par l'altruisme mais par le réalisme.

On ne doit pas oublier que les «modérés» sont pour la plupart «immodérément» démunis d'autres richesses. Leurs économies sont primitives et ils doivent presque tout importer des pays industrialisés. Il leur est inutile d'accumuler des pétrodollars plus rapidement qu'ils ne peuvent les utiliser à construire leurs infrastructures économiques. Sans compter que ces pétrodollars se dévaluent à un rythme accéléré et que les «modérés» ont déjà des sommes fabuleuses investies un peu partout dans le monde capitaliste. Ils n'ont donc pas intérêt à le voir s'effondrer dans une crise économique catastrophique.

Par contre, la plupart des «durs» sont des pays plus populeux moins démunis et surtout qui subissent davantage les pressions idéologiques et politiques du monde islamique et arabe en croisade à la fois contre Israël et contre «l'impérialisme occidental». C'est pourquoi les caïds de l'OPEP réunis à Caracas sont plus divisés que jamais. En conséquence, l'Arabie Saoudite et ses alliés veulent s'en tenir à un prix maximal de \$24 le baril alors que la Libye et l'Iran veulent hausser ce prix entre \$35 et \$50. Quelle que soit l'issue de cet affrontement

l'entente sera provisoire. Mais les répercussions ne le seront pas.

Depuis la crise pétrolière de 1973 et, en particulier depuis 1978, le transfert d'une masse effrayante de devises (pétrodollars) des pays industrialisés à l'OPEP a déstabilisé le système monétaire mondial et a engendré une inflation considérable et persistante. La confiance dans la monnaie de compte du pétrole, le dollar américain, a dramatiquement baissé sans qu'aucune monnaie internationale ait pu lui être substituée. Cette perte de confiance dans le système financier mondial est non seulement illustrée par la hausse phénoménale du prix de l'or mais surtout par la stagnation de la plupart des économies des pays capitalistes. Ceux-ci ont dû, en effet, divertir des sommes trop importantes pour l'achat de leur pétrole. Car la limite de l'escalade des prix pétroliers est la capacité de payer et ce qu'on débourse pour l'achat du pétrole on ne l'investit pas dans l'économie.

L'enjeu de la conférence de Caracas est donc l'essor de l'économie mondiale. Il va falloir pour contrecarrer les méfaits de l'OPEP créer le plus tôt possible une OPIP, c'est-à-dire une Organisation des pays importateurs de pétrole.

Ivan GUAY

bloc-notes

Césure dans une campagne

Les campagnes électorales en hiver ne sont pas des poèmes. On peut néanmoins emprunter à la prosodie ce terme de «césure», qui signifie repos ou pause dans un vers, pour désigner le temps mort entre Noël et l'Épiphanie. Tout s'arrêtait pendant le passage de l'année qui s'achève à la nouvelle, il serait normal que rhéteurs et discoureurs, qui s'en donnent à cœur joie pendant les saisons électorales, fassent relâche à leur tour pendant quelques jours. D'autant plus que Noël est propice aux trêves.

Le Parti libéral, qui démarre le dernier dans cette campagne, aura tout le temps voulu pour se manifester, les élections n'ayant lieu que le 18 février. Il faudra que le parti de M. Trudeau trouve rapidement, dès les premiers jours de 1980, l'élan qui lui fait défaut à l'heure actuelle. Une campagne qui serait menée au rythme d'une corvée désagréable à accomplir coûte que coûte n'inspirera pas les électeurs.

Les conservateurs, de leur côté, n'ont pas perdu de temps. Ils étaient prêts et tous ont remarqué que M. Clark a pris de l'autorité. Sans doute a-t-il acquis aussi un supplément d'expérience. Sera-t-il pour autant à l'abri des gaffes? C'est une autre question.

Mais on aura remarqué que, dès son premier arrêt à Montréal, il a tenu à dissiper toute ambiguïté quant à sa perception de la «souveraineté-association», qu'il déclare «incompatible» avec la doctrine du Parti conservateur. Pendant la campagne qui avait précédé l'élection du 22 mai dernier, le chef conservateur avait parlé sur le même sujet d'une manière qui ne l'avait pas mis à l'abri d'interprétations contradictoires. La leçon aura servi.

Sur Petro-Canada les conservateurs avaient bégayé. Il semble que la direction du parti soit en train de rafraîchir sa doctrine sur ce sujet et que nous allons en entendre parler.

Autre innovation: M. Clark désigne le NPD comme le parti des «socialistes». Pas mal trouvé!

Quant à M. Broadbent, qui fonde, peut-être à bon droit, de grands espoirs sur le scrutin de février, il s'emploie à faire partout la démonstration qu'il n'existe aucune différence entre libéraux et conservateurs.

Autant de sujets qui animeront les soupers des Fêtes. Osons croire qu'ils ne gâcheront la joie de personne!

Guy CORMIER

L'OLP, ce bouc émissaire

L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) file un mauvais coton. L'Iran tente de lui en remonter au Sud-Liban, et la Libye s'ingénie à lui empoisonner l'existence. Dans les deux cas, on cherche à raviver ses ardeurs extrémistes.

Quelque 42 volontaires iraniens (et peut-être davantage) sont en route pour le Sud-Liban où ils comptent, envers et contre tous, se joindre à l'OLP pour combattre Israël. Ce genre d'initiative est bien propre à entretenir des tensions malsaines et se révélera peut-être l'étincelle qui rallumera le conflit au Liban.

Parallèlement, le président de la Libye, le colonel Mu'ammar Kadhafi, persécute les représentants de l'OLP dans son propre pays. Son but: ranimer la mystique extrémiste des dirigeants palestiniens, lesquels commencent à passer pour trop conciliants à ses yeux. Il s'indigne de voir Yasser Arafat se laisser monter la tête parce que son Organisation obtient une reconnaissance internationale susceptible de faciliter un règlement négocié avec Israël.

Tout ceci paraît bien confus. Pour peu, toutefois, qu'on suive les événements au Moyen-Orient, on constate sans peine que l'action des Khomeiny et des Kadhafi s'inspire nettement d'un militantisme religieux ardent et fort agressif. Cette action se conjugue en vue de soustraire progressivement le monde islamique de l'influence de l'Occident, de son idéologie, de sa culture, de sa technologie.

Khomeiny ne se manifeste au grand jour que depuis un an, tandis que Kadhafi fait figure de précurseur du fait qu'il prêche de-

puis des années un retour intégral au Coran et à sa loi. On peut croire, toutefois, que le procélytisme de l'un et de l'autre, non seulement remonte à une époque bien antérieure à leur avènement au pouvoir, mais commence même à se traduire par des troubles inquiétants.

Il devient de plus en plus évident que les deux personnages considèrent que c'est dans le désordre que leurs idées ont des chances de triompher, et le meilleur moyen de l'entretenir est de galvauder les éléments troubles de l'OLP en vue de provoquer une recrudescence terroriste.

Les quelques Iraniens en route, ou déjà rendus, au Sud-Liban obéissent à une stratégie qui est plus logique qu'elle n'en a l'air. Leur appui à l'OLP, si peu désirable qu'il paraisse aux intéressés, aura peut-être pour effet immédiat d'empêcher le retrait des maquisards palestiniens du Sud-Liban, ce qui, au dire de M. Farouk Khaddoumi, chef du département politique de l'OLP, «signifierait actuellement la fin de la révolution palestinienne».

Or, il faut absolument que la révolution palestinienne demeure extrémiste si les apôtres de l'intégrisme islamique veulent pouvoir continuer à s'en prendre à l'agression impérialiste et sioniste, et entretenir, par le fait même, la ferveur pro-islamique des multitudes.

Les Khomeiny et les Kadhafi ne sont pas les fous qu'on pense. Ce sont des prosélytes animés du feu sacré. Ils sont inconsciemment contre le mal, et le mal, c'est le monde non islamique.

Jean PELLERIN



Reprise

Droits réservés

L'exit de M. Bellemare

Avec le départ de M. Maurice Bellemare de l'Assemblée nationale c'est, comme l'a dit M. Rodrigue Biron, une importante page d'histoire qu'on tourne. Le doyen des députés était le seul véritable lien avec l'époque de Duplessis.

Sa longue carrière politique pourra être appréciée de diverses façons, tous ne pourront cependant s'empêcher d'admirer son sens de la disponibilité et son ardeur au travail. L'homme n'avait peut-être pas fait de longues études comme certains de ses collègues mais, grâce à ses lectures et à l'expérience acquise à l'école de la vie, on peut dire qu'il a donné toute la mesure de son talent. Il a été notamment, à un moment donné, un bon ministre du Travail.

Pour d'aucuns, il était devenu, en quelque sorte, un monstre sacré de la politique. Ce qualificatif se voulait parfois plutôt péjoratif. On le voyait comme un des derniers représentants de la vieille garde qui a trop tardé à tirer sa révérence. Pourtant, ses dons d'orateur savaient encore remuer des foules, comme on a pu le constater au dernier congrès de l'Union nationale. Et l'ex-premier ministre Lesage avait aussi appris à le respecter comme parlementaire.

Celui qu'on a surnommé le «deuxième fondateur» de,

l'Union nationale était un homme entier et très sensible. Il pouvait s'emporter facilement, mais ne tardait jamais à le regretter et à s'en excuser. Il avait des adversaires, mais peu d'ennemis.

Ce qui l'aura surtout caractérisé aura été sa fidélité à son parti, dans les bons comme dans les mauvais moments. Il n'a pas toujours apprécié la façon dont il a été traité par Maurice Duplessis ou par Jean-Jacques Bertrand, mais il a toujours marché sur son amour-propre pour accepter les décisions de ses chefs. Il n'a jamais refusé les corvées qu'on lui proposait. Il était aussi de toutes les batailles. Il trouvait du temps pour tout, comme ses électeurs peuvent en témoigner.

Sa fidélité à l'Union nationale l'a même probablement empêché de juger plus froidement et avec plus de nuances le projet de son chef actuel d'effectuer un regroupement des forces de droite. Il en a oublié qu'il avait caressé un plan semblable alors qu'il était chef intérimaire de son parti, en novembre 1975. Mais il semble s'être ravivé à la dernière minute puisqu'il a surtout invoqué des raisons de santé pour son retour à la vie privée et qu'il a tenu à proclamer qu'il demeurait un partisan de l'Union nationale.

Vincent PRINCE

Libre opinion

Le projet de loi 57

Je m'interroge beaucoup actuellement sur l'attitude de nos commissions scolaires concernant la loi 57 (réforme de la fiscalité municipale).

Ce projet de loi devant être adopté avant le 1er janvier 1980, devrait faire l'unanimité puisqu'il fut élaboré en collaboration avec les autorités municipales et scolaires durant les deux dernières années et fut réclamé à cor et à cri par toutes les municipalités depuis plus de trente ans.

Cette réforme fiscale vise essentiellement à augmenter d'environ 330 millions la marge de manoeuvre fiscale des municipalités, ceci grâce au transfert de l'impôt foncier scolaire en leur faveur. Par conséquent une diminution de la taxe foncière municipale est possible, (dépendant des conseils municipaux), sinon à tout le moins enrayera les augmentations fantastiques que nous subissons systématiquement et annuellement depuis si longtemps.

Malheureusement, il y a une note discordante provenant de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec. Elle se plaint de la perte d'autonomie des commissions scolaires et craint conséquemment leur disparition à plus ou moins long terme. A mon avis, si cela se produisait, ce serait faute de n'avoir pu évoluer avec le temps. De plus, elle affirme que la loi 57 signifie la réduction de

la qualité des services complémentaires. Ces arguments m'apparaissent démagogiques et biaisés.

La situation véridique se résume à ceci: le ministère de l'Éducation, depuis qu'il existe, a graduellement pris à sa charge les finances scolaires, c'est-à-dire que, d'année en année, la part du budget financé par le gouvernement provincial augmentait, alors que l'impôt foncier scolaire (qui sera aboli après l'adoption du projet de loi 57) diminuait d'autant pour devenir en 1979 le cinquième seulement des dépenses normalisées. Il faut spécifier que les commissions scolaires seront autorisées à taxer jusqu'à un maximum de six pour cent de leurs dépenses nettes ou de \$100.00 d'évaluation pour les dépenses dites inadmissibles, et ceci en plus du 100 pour cent du budget scolaire qui sera financé à partir de 1980 par l'impôt provincial.

Il est donc clair que la perte de leur autonomie «fiscale» était depuis belle lurette irréversible. Pourquoi alors avoir attendu si longtemps pour contester? Serait-ce parce que le Parti québécois forme le gouvernement actuel?

Quoi qu'il en soit, cette controverse émanant de la FCSCQ ressemble étrangement à de la politiciaille.

Horace ROY
Vaudreuil

COURRIER
POLITIQUE

Le fédéralisme est rentable pour l'Ontario, non pour le Québec

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres breves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Lectres des lecteurs», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

Le fédéralisme, voie de l'avenir

Je ne sais pas avec certitude quel système économique est le plus en mesure d'arriver au plein développement des forces productives. Toutefois, au point de vue de l'organisation politique, j'ai l'inébranlable conviction que le fédéralisme constitue le chemin qui peut le mieux conduire l'humanité vers le plein développement de ces forces.

Le fédéralisme représente aussi la voie privilégiée par laquelle le rapprochement des peuples peut un jour s'opérer. Il

implique la fin des égoïsmes régionaux ou provinciaux qui aboutissent finalement vers l'imposture. Et à cause de cela, si je n'étais pas fédéraliste par idéalisme, je le serais par pragmatisme.

Je ne sais pas quelle sera la réponse des Québécois au référendum qui doit se tenir au printemps ou à l'été de 1980. Mais il est probable, sinon certain, qu'on ne dégagera pas une claire unanimité pour aucune des options. Hélas! rien ne sera réglé

après le référendum. Le Québec sera encore le champ des palabres nationales et des discours antithétiques.

Pour moi, je souhaiterais que dans les champs du temps qui passe, l'homme accède à l'âge de raison politique et que l'esprit d'un temps nouveau prenne racine dans le pays du Canada, par la réalisation enthousiaste d'un fédéralisme offert en exemple aux nations de la terre.

Louis-Marie GAGNON
Albanel, Lac St-Jean

Pourquoi tant d'artistes sont-ils indépendantistes?

La récente adhésion du monologiste Yvon Deschamps au comité du Oui au référendum m'incite à quelques réflexions sur le rôle de l'artiste-créateur aux moments cruciaux de l'histoire.

L'artiste, affirmait le cinéaste Marcel Carné à la veille de la guerre 39-45, doit être le baromètre de son temps. Parfois, ajoutai-je, il le précède, car il est un peu visionnaire, un peu prophète, ou plus simplement saisit-il rapidement d'une façon instinctive mais assez exacte, la signification des événements socio-politiques. Ainsi, à cette même époque des années trente, la plupart des meilleurs écrivains et cinéastes allemands quittaient leur pays en proie à la montée du nationalisme de droite.

Ce n'est pas un hasard si aujourd'hui, au Québec, les artis-

tes et les poètes populaires se rangent en masse derrière l'idéologie indépendantiste; ce n'est pas davantage, contrairement à ce que prétendent les auteurs de l'ouvrage intitulé «Le territoire imaginaire de la culture» (paru dernièrement), sous quelque ligne de conduite doctrinaire imposée par le mouvement nationaliste, l'Etat québécois à sa tête: un artiste-créateur a trop soif de liberté pour se plier à ce genre de contraintes. La fidélité de nos poètes au projet québécois est naturelle et spontanée, tout en étant consciemment liée à notre volonté de survivre comme peuple distinct.

Ce nationalisme d'affranchissement diffère fondamentalement du nationalisme expansionniste d'inspiration nazie ou fasciste; il est donc indéniablement teinté de progressisme. On

Des parasites qui ne facilitent pas la tâche

Vous êtes-vous déjà arrêté pour penser: «Que ferais-je moi, si j'étais premier ministre?» Bien sûr, vous me direz que je ne le suis pas et ne peux pas l'être non plus. Je veux seulement vous faire penser que M. Lévesque est un homme et rien qu'un homme.

Il y a trois ans, nous avons élu — de peur, je dirais — le Parti québécois. Nous n'en pouvions plus du régime Bourassa, c'en était trop. Aujourd'hui, on a déjà oublié le régime Bourassa et on reproche à notre gouvernement de ne pas faire de miracle.

Essayons donc d'être plus humains, plus compréhensifs et plus vaillants. Les syndicats demandent des semaines de travail de plus en plus courtes, des salaires de plus en plus élevés et des avantages sociaux énormes. Nous vivons grève sur grève.

Comment peut-on espérer gagner un référendum, gagner un pays, une indépendance, quand une grosse partie d'un peuple vit dans une dépendance quasi totale et s'en trouve bien. Combien de chômeurs, d'assistés sociaux n'ont même pas pensé qu'ils pourraient se lever un

matin et dire: «Je m'en vais travailler.» Vous direz peut-être: «Il n'y a pas de travail.» Du travail, il y en a quand on veut, à condition de ne pas demander d'être P.D.G. avant d'avoir commencé comme tout le monde au bas de l'échelle. Le travail ne tue ni n'avilit personne que je sache. Quand j'entends un jeune chômeur de 23 ans me dire qu'il est chômeur et heureux de l'être, j'ai envie de le secouer et lui donner un bon coup de pied là où ça fait avancer. L'orgueil et l'ambition ne nous ont jamais étouffés.

On vit dans la peur. Evidemment, on a peur de l'indépendance; on perdrait trop d'avantages. On ne pense pas à ce qu'on pourrait gagner en revanche. Le Québec est la province mère du Canada, la vache à lait. C'est le Canada qui risque de perdre sa nourriture...

Il me semble que je serais tellement heureuse de dire: «Moi je suis Québécoise, je vis debout et non à la remorque des autres. Je suis indépendante et j'en suis fière.»

Louise MALTAIS
Mont St-Hilaire

Quand la famille est menacée...

Lorsque «la famille» est menacée d'extinction, c'est normal de s'unir et de consolider «la maison» pour parer aux attaques et aux dangers. Lorsque «la famille» est menacée de disparition, quoi de plus normal que de se serrer les coudes pour mieux se défendre plutôt que de se diviser, s'éparpiller aux quatre vents ou d'aller se noyer dans une mer anglophone. J'appellerais cela l'instinct de conservation, non pas la séparation.

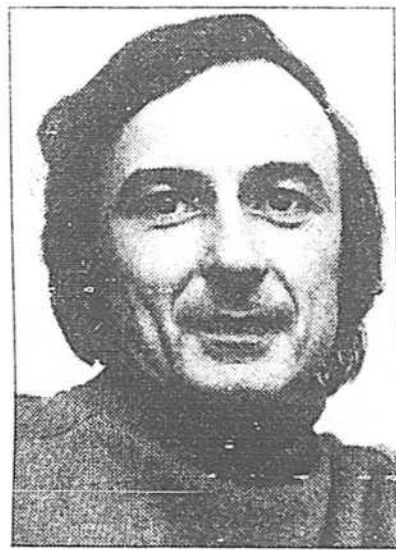
Il fut un temps où nous étions assez imprudents ou inconscients pour introduire «le loup dans la bergerie». Non seulement étions-nous bouffés de l'extérieur mais nous étions égale-

ment dévorés de l'intérieur de «la maison». La Loi 101 est venue mettre un frein à ce génocide.

Mais voilà que des «croisés» voudraient réintroduire «le loup dans la bergerie». Ils cherchent à diviser «la famille», donc à affaiblir «la maison». L'assimilation ils appellent ça l'Unité canadienne!

Nombre de Québécois n'ont à la bouche que les mots argent, profits, chèques, bien-être. Lorsqu'on a le revolver braqué sur la tempe et qu'on nous réclame «la bourse ou la vie», que répondons-nous?

Gloria D. GARCEAU
Entrelacs, Qué



Yvon Deschamps

constate d'ailleurs que les Deschamps, Leclerc, Vigneault, Julien, pour ne nommer que les plus connus, associent étroitement à travers leurs oeuvres les préoccupations émancipatrices du travailleur québécois, de la femme québécoise, de l'âme québécoise, du pays québécois. En effet, la vision globale du poète est de prédire un monde où l'homme ne sera plus esclave d'un autre homme, où un peuple ne sera plus subordonné à un autre peuple. Libérations individuelle et collective vont de pair. L'ont compris ceux qui littéralement écrivent et chantent les mutations profondes dont notre société a besoin.

Nos amis fédéralistes pourront toujours se consoler auprès de certains «fonctionnaires» du vedettariat bourgeois, proches du Parti libéral...

Denis DESJARDINS
Montréal

Après l'avalanche de déclarations hostiles au Livre blanc sur la souveraineté-association émanant du Canada anglais, d'autres sons de cloche commencent à se faire entendre. Ainsi, le 7 novembre dernier, à Toronto, quelque 300 personnes ont assisté à un colloque («Pour une association d'égaux et liberté de choix pour le Québec») présidé par le professeur Gregory Baum, de l'Université de Toronto. Les participants ont approuvé à l'unanimité le texte d'un message qui sera adressé aux chefs des trois partis politiques fédéraux, dans lequel ils se disent inquiets du refus de ceux-ci de reconnaître le droit du Québec à l'autodétermination et soulignent la nécessité d'éviter une confrontation entre les deux peuples (nations). Le sociologue David Livingstone, qui participait au colloque, a indiqué que cette manifestation avait notamment pour but de démontrer que le premier ministre Davis, de l'Ontario, en condamnant le projet de souveraineté-association, ne représente pas tous les Canadiens anglais, comme il l'a prétendu. Ce n'est pas pour rien que M. Davis veut protéger le système actuel: le fédéralisme est rentable... pour l'Ontario. La preuve...

Le député fédéral de Vaudreuil aux Communes, M. Hal Herbert, voulant sans doute apporter sa contribution aux tenants du statu quo constitutionnel et prouver que le Québec retire beaucoup du régime fédéral actuel, a demandé au ministre de la Défense de lui indiquer

la valeur des contrats accordés par son ministère dans les différentes provinces. La réponse du ministre l'a plutôt mis dans l'embarras. En effet, elle indique qu'au cours des trois dernières années, l'Ontario a touché presque deux fois plus de contrats que le Québec, soit près de \$442,4 millions accordés à des firmes ontariennes, contre seulement \$263,5 millions à des entreprises québécoises.

Un autre député fédéral québécois, le créditiste Armand Caouette, d'Abitibi, a obtenu une réponse analogue en ce qui concerne cette fois-ci les subventions à la recherche universitaire. Les universités ontariennes ont reçu \$392,8 millions en subventions fédérales pour la recherche, contre seulement \$190 millions aux universités du Québec. D'autre part, on apprend qu'entre le 1er avril et le 30 septembre 1979, le ministère fédéral des Approvisionnements et Services a adjugé des contrats de recherche d'une valeur totale de \$69 millions. De cette somme, \$34 millions ont été adjugés à des entreprises de l'Ontario, tandis que celles du Québec n'obtenaient que \$10 millions, soit moins du tiers de la part octroyée aux entreprises de la province voisine.

Une étude entreprise par le gouvernement fédéral au lendemain de la prise du pouvoir par le Parti québécois en novembre 1976 démontre que les frictions entre Ottawa et Québec sont essentiellement causées par l'attitude du gouvernement fédéral. L'étude précise que l'adminis-

tration fédérale ignorait les caractéristiques culturelles, politiques et sociales du Québec et que dans plusieurs cas, les fonctionnaires fédéraux ne prenaient pas la peine de s'informer sur les besoins et les priorités du Québec avant de formuler des politiques spécifiquement destinées à cette province. Ce document, qui a fait l'objet d'une fuite dans le *Globe and Mail* de Toronto avant qu'Ottawa n'en confirme l'authenticité, souligne que les conflits entre les deux gouvernements ont été exacerbés par le fait que les représentants fédéraux ne tenaient aucun compte de la constitution du Canada et intervenaient dans des domaines de juridictions provinciales et ce sans consultation préalable avec le Québec. Ce document constitue en quelque sorte un rapport intérimaire préparé par le Groupe d'évaluation et d'analyse du Bureau des relations fédérales-provinciales. Il s'appuie notamment sur dix études d'activité. Selon le quotidien LA PRESSE du 13 novembre dernier, le gouvernement fédéral refuse de rendre public le contenu de ces études de peur de discréditer l'administration fédérale et de donner raison au Québec d'exiger le retrait du fédéral de certains secteurs d'activité.

Après tout cela, on se demandera encore pourquoi la souveraineté-association?

Québécois par choix.

Pierre CHARBONNEAU
François THAUETTE
et Daniel RACICOT
Lachine

Qu'advient-il donc de ces études «accablantes pour le fédéralisme»?

Que font les journalistes qui ont aperçu la «pointe de l'iceberg» dans le document «Relations Ottawa-Québec de 1967 à 1977»? Le lecteur est resté sur son appétit et voudrait en savoir davantage de ces documents critiques. Vous pouvez toujours demander à M. Ryan comment vous y prendre pour trouver des documents qui ont valeur de propriété publique. Il ne faut pas les cacher à la population, voyons!

M. Marc Lalonde avait décidé d'abandonner le projet de cette recherche entreprise quatre mois après la prise du pouvoir par le Parti québécois, mais après plus de 16 mois, dix chercheurs, 100 ministères concernés et un coût d'opération qui dépasserait les \$300,000 (LA PRESSE, 15 novembre), il doit bien y avoir assez de matière pour vous les journalistes qui avez le devoir d'informer le lecteur en lui aidant à découvrir la vérité, toute la vérité.

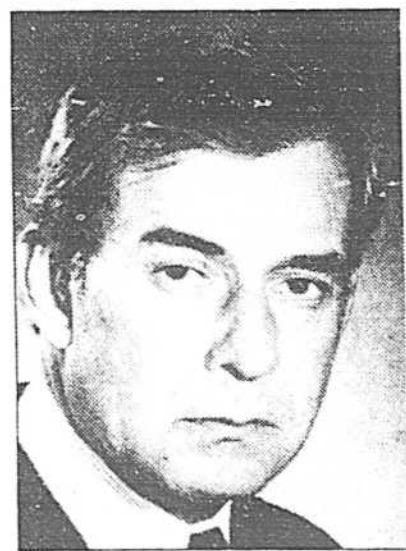
FAIS CE QUE JE DOIS! Nous attendons.

Denyse PROVOST C.
Laval

En page frontispice du journal LA PRESSE du 15 novembre dernier, on pouvait lire: «Relations Ottawa-Québec de

1967 à 1977; Jarvis garde secrets 10 études accablantes pour le fédéralisme.»

En bref, ces études avaient été bénéfiques au Québec de 1967 à 1977. Or, Marc Lalonde a décidé, après qu'une équipe de dix chercheurs (7 anglophones et 3 francophones) eurent travaillé pendant 16 mois et dépensé au-delà de \$300,000, d'abandonner le projet lorsqu'il constata qu'il ne donnait pas les résultats espérés.



Bill Jarvis

Cette attitude de l'ex-ministre Marc Lalonde est compréhensible; il est, lui, un fédéraliste convaincu (fanatique). Mais que dire de l'attitude de certains journalistes et éditorialistes qui n'ont même pas, dans les jours qui suivent, fait allusion de quelque façon que ce soit à cette déclaration. (1)

Pourtant certains d'entre eux ont très bien couvert à coups d'articles et d'éditoriaux dans les journaux ou à la télévision les failles soi-disant du Livre blanc souveraineté-association.

Nous aimerions, messieurs, entre autres ceux qui sont encore atteints d'une certaine objectivité, que vous forciez à coups d'éditoriaux dans les médias d'information le premier ministre (sortant) Joe Clark ainsi que M. Bill Jarvis à diffuser le contenu de ces études et que par la suite vous analysiez le tout.

Messieurs, nous nous attendons à des gestes concrets.

Jean LESAGE
Ste-Rose de Laval

(1) LA PRESSE, pour sa part, y a consacré son principal éditorial du 19 novembre, sous la signature de Marcel Adam.

Le Livre blanc, un document biaisé

En tant qu'étudiants et électeurs québécois, nous sommes pleinement conscients de l'importance de s'engager dans un effort de réflexion et d'émettre nos opinions en cette période préférentielle. Qu'il nous soit donc permis de présenter nos commentaires sur le Livre blanc «La nouvelle entente Québec-Canada», en gardant toujours à l'esprit que nous sommes ceux qui auront à vivre avec l'une ou l'autre des options (indépendance ou fédéralisme renouvelé).

Dans un premier temps, nous tenons à signaler le manque d'honnêteté intellectuelle des rédacteurs du Livre blanc. Ils font croire aux Québécois qu'ils défendent la thèse de la souveraineté-association alors qu'en lisant le document on s'aperçoit clairement que c'est l'indépendance du Québec qu'ils désirent obtenir.

Quand nous lisons dans le Livre blanc des phrases aussi biaisées que «Par rapport aux anglophones, le fédéralisme canadien peut être jugé favorablement et à bon droit, s'il répond aux aspirations et aux intérêts de ce groupe», nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que le Gouvernement québécois essaie de faire croire aux francophones

que le fédéralisme canadien n'a de valeur que pour la communauté anglophone. Comme si ce qui est bon pour un groupe ne peut l'être pour l'autre... Cette approche bornée du fédéralisme ne correspond pas aux aspirations des Québécois et ils le prouvent au printemps 80 comme ils l'ont clairement démontré dans les élections partielles qui ont été tenues un peu partout à travers le Québec.

À ce stade, nous aimerions apporter quelques définitions plus justes à certains termes utilisés dans le Livre blanc. Par exemple, les rédacteurs emploient à outrance les mots «peuple québécois», dénotant ainsi une certaine connotation péjorative en ce qu'ils nous présentent comme un ensemble de personnes n'ayant aucun organe représentatif, tant sur les plans économique, social que politique. Nous sommes plutôt une «nation» (d'après le Micro-Robert, Volume II) parce que nous sommes un «groupe humain assez vaste qui se caractérise par la conscience de son unité et la volonté de vivre en commun».

Par ailleurs, l'énoncé de politique de la nouvelle entente dit noir sur blanc que si les citoyens du Québec votent oui au référen-

dum (peu importe la question...) le gouvernement Lévesque sera muni d'un mandat pour mettre en marche le mécanisme de l'indépendance et cela, sans autre consultation auprès de l'électeur. Toutefois, d'après le dernier sondage IQOP (commandé par le Gouvernement du Parti québécois), nous constatons que les Québécois sont prêts à donner un mandat pour négocier un nouveau partage des compétences législatives et non à donner le pouvoir de procéder à la séparation du Québec. En novembre 1976, le Parti québécois a reçu un mandat de «bon gouvernement»; alors, avant de voter

oui à un autre «mandat», nous devons faire le bilan de ses trois dernières années de «bon gouvernement».

Pour conclure, nous aimerions savoir si le gouvernement du Parti québécois a l'intention d'accorder aux tenants de la thèse fédéraliste, en vue de la publication de leurs positions constitutionnelles, l'équivalent des deniers publics consacrés à la publication du Livre blanc...

Denis PICHE
CEGEP Vieux-Montréal
(Sciences humaines)
Lyette DORÉ
Université de Montréal
(Faculté de Droit)

Cyclo-plein-air inc.
352 est, rue VILLERAY, près SAINT-DENIS, Montréal
(514) 274-3382
«La boutique que vous recherchez»

SKIEZ EN DOUCEUR AVEC
La chaussure qu'il vous faut

Les skis Splitkein sont disponibles en fibres de verre ou en bois.

SPLITKEIN

CHAUSSURE

SUITE DE LA PAGE A 1

travail. Ils se sont endormis et ont laissé entrer des millions de paires. Je ne comprends pas encore qu'il n'y ait eu aucun contrôle», a lancé M. Maheu.

Il a toutefois immédiatement souligné que le MIC fédéral compte de nombreux nouveaux fonctionnaires depuis les contingents de la fin de 1977.

En outre, «nous sommes aux prises avec un problème administratif. Il n'y a pas assez de personnel pour vérifier, aux ports d'entrée».

Quoi qu'il en soit, «1.600 emplois de plus auraient pu être créés en Ontario et en particulier au Québec», sans parler des mises-à-pic temporaires. Selon une enquête toute récente, «17 firmes, dont 12 au Québec, accusent 41.685 hommes-jours de moins».

Les commandes ont baissé de 4,5 pour cent dans l'industrie, et de 31 pour cent dans le cas des bottes, notamment à cause de la température. «La production, quant à elle, a accusé une chute de 18,6 pour cent en septembre dernier. C'est la première production négative depuis les contingents Chrétiens».

De toute urgence, l'Association des manufacturiers de chaussures a donc entrepris une ronde de représentations à Queen's Park, à Québec et à Ottawa.

Mais la défaite du gouvernement Clark ne facilite pas la tâche des manufacturiers de chaussures.

La plus forte baisse de production en septembre dernier, c'est celle des chaussures pour dames: 34 pour cent ou 700.000 paires de moins qui seraient sorties d'usines québécoises surtout. Or, les quotas de Jean Chrétien ont été «votés à l'unanimité à la Chambre des Communes».

M. Maheu a précisé qu'il «faudrait diminuer de six à sept millions de paires les importations de 1980 pour compenser le rythme de la fin de 1979: des entrepôts sont remplis de chaussures prêtes pour la nouvelle année».

Il a toutefois été impossible hier d'obtenir les intentions de 1980 et les raisons du dépassement des quotas en 1979, de la part des responsables de la chaussure au MIC.

C'est aujourd'hui enfin la question!

par Pierre-Paul GAGNÉ
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — C'est cet après-midi, vers 15 heures, que les Québécois connaîtront enfin le libellé de la fameuse question référendaire.

C'est dans le cadre d'une déclaration ministérielle à l'Assemblée nationale que le premier ministre Lévesque dévoilera le contenu de la question, formule qui permettra aux chefs des partis d'opposition de prendre officiellement position sur le champ.

Par contre, ce n'est que vendredi, lors d'une conférence de presse portant sur le bilan de la session, que le leader du gouvernement, Claude Charron, dévoilera à quel moment précis l'Assemblée nationale sera appelée à discuter, lors d'un débat de 35 heures, du contenu de la question. Selon toute vraisemblance, ce débat n'aura probablement pas lieu avant la mi-février et on peut même penser que le gouvernement Lévesque attendra le résultat des élections fédérales du 18 février pour convoquer les députés.

Hier, lors de la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres, ceux-ci ont finalement été mis au courant du libellé de la question référendaire. Il a été impossible de savoir, hier, si ce sujet avait fait l'objet de discussions passionnées et si certains ministres avaient tenté d'amender le texte

mis au point par un groupe très restreint de personnes comprenant notamment, outre le premier ministre Lévesque et des membres de son entourage, des ministres comme Claude Morin, Claude Charron, Marcel Léger et Marc-André Bédard.

Pour tenter d'éviter le plus possible le danger de fuites dans les médias d'information, ce n'est d'ailleurs que ce midi que les députés péquistes, lors d'un caucus spécial, devaient eux-mêmes être mis au courant de la question.

Dans les milieux politiques, on persistait à penser, hier, que cette dernière ne comportera pas beaucoup de surprises par rapport à ce qu'on connaît déjà. Autrement dit, il devrait s'agir d'une question portant sur le mandat de négocier ou de réaliser la souveraineté-association et il faudrait s'attendre à ce que la question soit accompagnée d'un court texte précisant la pensée gouvernementale en matière de souveraineté-association.

Fin de la session

Le premier ministre Lévesque avait toujours dit qu'il ne voulait pas que le dévoilement de la question référendaire fasse immédiatement l'objet d'un très long débat à l'Assemblée nationale. Ce disant, il laissait entendre qu'il

attendrait la dernière minute de la session pour en dévoiler le contenu.

C'est un peu en quelque sorte ce qui se produira puisque, interrogé par LA PRESSE hier, le leader du gouvernement, Claude Charron, s'est dit d'avis qu'il demeurerait toujours très possible que la session puisse se terminer dès ce soir.

À son avis, au moment où le premier ministre Lévesque dévoilera le contenu de la question référendaire, il ne devrait plus rester qu'une douzaine de projets de loi à adopter en troisième lecture, technicalité qui pourrait se réaliser très rapidement dépendant de la «bonne volonté» de l'opposition.

Selon M. Charron, la session pourrait se poursuivre très tard la nuit prochaine pour permettre l'adoption de toutes ces lois en troisième lecture et le seul projet de loi qui pourrait obliger les députés à siéger vendredi serait la législation sur la fiscalité municipale vis-à-vis laquelle les libéraux ont manifesté une opposition relativement vigoureuse au cours des dernières semaines.

Quant aux autres projets de loi importants, notamment ceux sur la santé et sécurité au travail, l'instruction publique et Sidbec, M. Charron ne croyait pas, hier, qu'ils fassent l'objet d'obstruction systématique de dernière minute de la part des partis d'opposition.

Le ministre Morin promet de faire l'impossible pour que la rentrée de janvier ne soit pas perturbée

QUÉBEC (PC) — Quatre chapitres de la convention collective ont fait l'objet mardi d'une entente à la table des négociations des commissions scolaires, et les négociations «ont bon train», a indiqué hier à l'Assemblée nationale le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin.

Le ministre répondait aux questions du député Fernand Lalonde (Lib - Marguerite - Bourgeois) qui s'inquiétait si la rentrée scolaire de janvier prochain pourrait se

dérouler dans l'ordre, faute de convention collective négociée.

M. Morin a rappelé qu'au niveau des écoles secondaires, deux points majeurs demeuraient quand même en suspens, soit les clauses concernant la sécurité d'emploi des enseignants et la définition de leur tâche.

M. Morin a dit ne pas savoir si les deux questions en litige seraient réglées à temps pour la rentrée de janvier, mais il a affirmé qu'on «ferait l'impossible, du

côté gouvernemental, pour en arriver à une convention négociée».

La situation est plus critique au niveau collégial, a admis M. Morin. Les négociations sont «dans l'impasse» et bloquent sur des points précis, a fait savoir le ministre.

L'un des points où les pourparlers achoppent est la définition du rayon de 50 km à l'intérieur duquel le gouvernement est prêt à garantir la sécurité d'emploi aux enseignants.

LAVAL

SUITE DE LA PAGE A 1

journalistes par le relationniste de Ville de Laval un communiqué reproduisant le célèbre poème «Si...» de Rudyard Kipling, précédé de la note suivante: «J'ai toujours pensé qu'il était préférable de bâtir Laval sur la base de l'amitié, de la fraternité et de la sérénité plutôt que sur la haine, la vengeance et l'intrigue».

Du poème en question, il est intéressant dans le contexte de retenir la strophe suivante: «Si tu peux supporter d'entendre tes paroles / Travesties par des gueux pour exciter les sots, / Et d'entendre mentir sur toi leurs bouches folles / Sans mentir toi-même d'un mot; / Si tu peux rester digne en étant populaire, / Si tu peux rester peuple en conseillant les rois, / Et si tu peux aimer tous tes amis en frère / Sans qu'aucun d'eux soit tout pour toi...»

De «si» en «si», le maire Paiement irradiait un savoureux triomphe. Au bas du texte, on pouvait lire cette note manuscrite: «Je refuse tout commentaires», dûment paraphé.

Le jugement

Mais qu'en est-il de ce jugement qui, s'il ne tue pas pour de bon la commission, la plonge à tout le moins en catalepsie? C'est qu'après avoir pris en délibéré pendant une semaine la requête du maire Paiement, le juge Savoie s'est finalement rendu aux arguments de son procureur, Me Claude Tellier, dont le principal, inséré à la dernière minute, soutient que depuis 1926, à l'occasion d'une modification à la Loi concernant les enquêtes sur les affaires publiques, le lieutenant-gouverneur en conseil perdait juridiction de décréter une enquête sur quelque administration municipale que ce soit. De plus, en 1968, de soutenir le procureur du requérant, toute enquête en cette matière relève exclusivement, de par la loi, de la Commission municipale du Québec.

Le procureur de la commission, Me Jean-Yves Bernard, n'a pas réussi pour sa part à faire valoir que l'article no 1 de la Loi sur les commissions d'enquête, de par la très large définition de son mandat, peut très bien englober une enquête sur l'administration municipale.

Le juge Savoie signale que «l'exposé de la question conduit à la conclusion logique qu'en 1926, le gouvernement du Qué-



Le maire Lucien Paiement

bec a renoncé au pouvoir qu'il possédait alors de nommer une commission en vertu de la Loi sur les commissions d'enquête pour enquêter sur une administration municipale. (...) Il s'ensuit donc que les intimés Brabant et Laurent (les commissaires-enquêteurs) n'ont pas de juridiction pour procéder à l'enquête dont ils ont été saisis en vertu des arrêtés en conseil 1418-79 et 1615-79.»

Il importe de rappeler, à ce moment-ci, que la Commission d'enquête sur l'administration de Ville de Laval avait d'abord été instituée sous l'empire de la Commission municipale du Québec, en septembre 1978, et que ce mandat fut abrogé le 2 mai 1979. La commission renaissait dès le lendemain de ses cendres en vertu des arrêtés en conseil que conteste le requérant, mais cette fois sous l'empire de la Loi sur les commissions d'enquête.

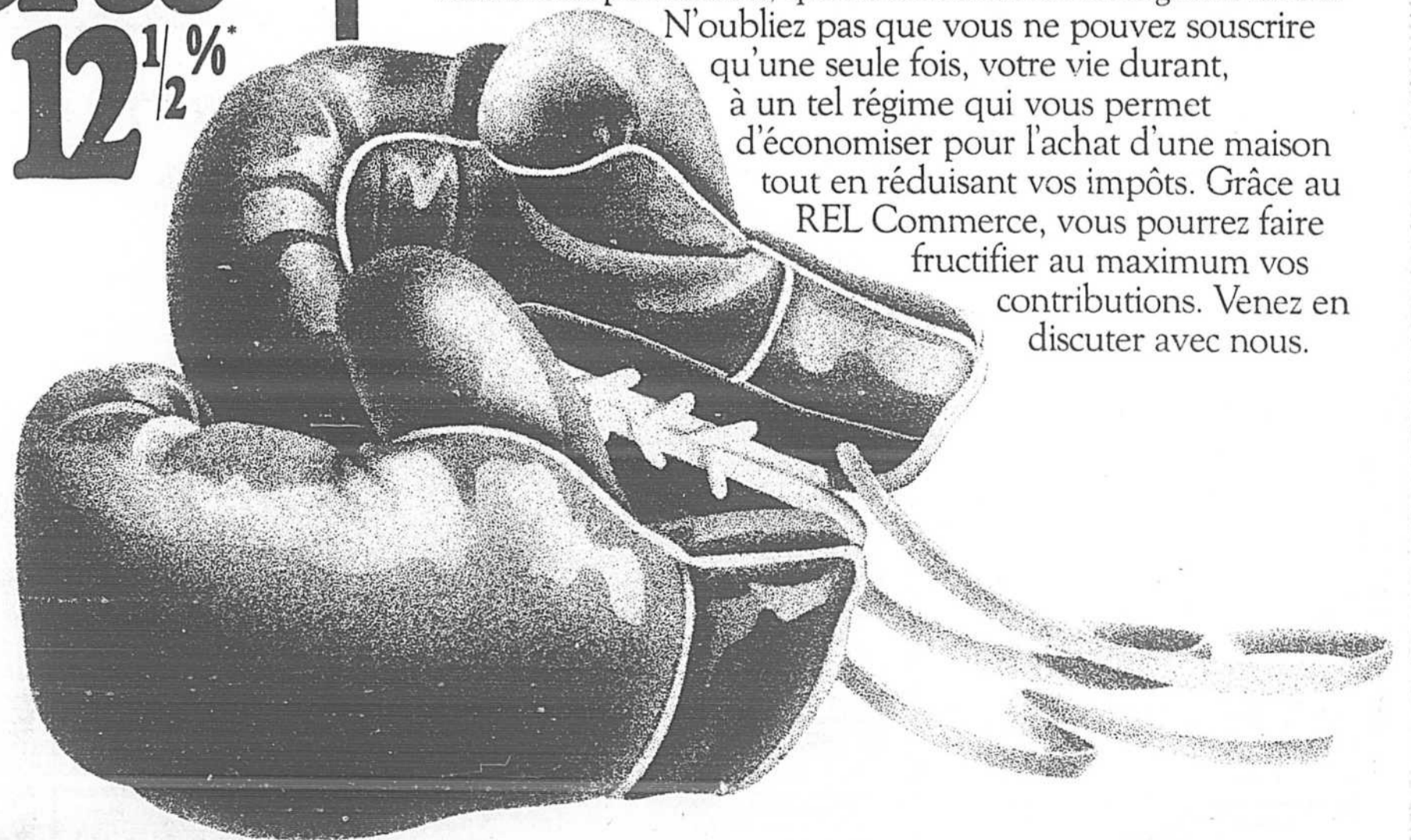
Reste aussi à régler, dans la requête du maire Lucien Paiement, la poursuite en dommages et intérêts au montant de \$200.000 engagée contre les commissaires Brabant et Laurent, de même que l'intervention de Ville de Laval dans cette cause, à titre d'intervenante.

Reste à savoir, enfin, ce que fera le gouvernement devant le charivari juridique qu'il a lui-même créé, semble-t-il.

Les points forts du REL Commerce

- TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉ*
- AUCUNS FRAIS DE SOUSCRIPTION
- AUCUNS FRAIS D'ADMINISTRATION
- FRAIS DE RÉSILIATION MODIQUES
- DÉPÔT INITIAL PEU ÉLEVÉ: il suffit de \$50 pour souscrire au REL Commerce
- VOUS FIXEZ ENSUITE VOUS-MÊME LE MONTANT DE VOS CONTRIBUTIONS
- AU BESOIN, PLAN DE PAIEMENT MENSUEL en douze étapes faciles au lieu d'un seul versement

12 1/2 %



Nous ne craignons pas la concurrence... Nous avons le grand favori

Si vous envisagez de souscrire à un régime d'épargne-logement, nous vous invitons à comparer les divers régimes qui sont sur le marché. Le REL Commerce présente de nombreux points forts, qui en font réellement le grand favori.

N'oubliez pas que vous ne pouvez souscrire qu'une seule fois, votre vie durant, à un tel régime qui vous permet d'économiser pour l'achat d'une maison tout en réduisant vos impôts. Grâce au REL Commerce, vous pourrez faire fructifier au maximum vos contributions. Venez en discuter avec nous.

BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

Quand un homme est enveloppé de ses pensées cela fait un bien petit paquet

(Ruskin)

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!



PASSEZ NOUS VOIR POUR VOS ACHATS DE NOËL

de FILMS, APPAREILS-PHOTOS et CAMERAS KODAK



LE CARREFOUR LAVAL LES GALERIES D'ANJOU
688-6530 353-6800

Harnois libéré d'une accusation d'incendie

M. Robert Harnois, qui avait acheté un vieil hôtel du Bout de l'Île, il y a deux ans, après avoir gagné un million de dollars lors d'un tirage de Loto-Canada, a été libéré des son enquête préliminaire, hier après-midi, de l'accusation d'avoir mis le feu à cet immeuble, par le juge Benjamin Schecter.

A l'époque, on avait laissé entendre que le prévenu aurait pu avoir allumé cet incendie parce qu'il avait payé un très gros prix pour cet établissement, l'hôtel Vannini, qui ne se serait pas révélé des plus rentable.

En fait, c'est \$350,000 qu'il avait déboursé, lors de cet achat. Peu après, il avait assuré son commerce pour \$125,000, mais il aurait tenté d'augmenter considérablement ce montant, peu avant l'incendie.

Interrogé à la fois par le procureur de la Couronne et par celui de l'accusé, Me Serge Ménard, un expert des laboratoires de médecine légale du Québec n'avait pu déterminer la cause exacte du sinistre, ni même indiquer si celui-ci avait été provoqué volontairement.

Dans sa décision de libérer le prévenu dès ce stade préliminaire des procédures, le juge Schecter a soutenu que la preuve n'était absolument pas suffisante pour diriger ce dernier vers le procès.

C'est dans une empilade de cartons vides de bière, dans la remise froide de l'hôtel, que le feu avait pris naissance, sans qu'on sache comment. La bâtisse n'avait toutefois été qu'à demi détruite, en raison de l'existence d'un système de gicleurs, dans une partie de celle-ci.

Robinson libéré

Gérald Robinson, l'un des officiers des Terrasses Zarolega, a été libéré des son enquête préliminaire, hier après-midi, d'une double accusation de corruption et de fraude portée contre lui à la suite de certaines transactions avec la compagnie Dominic Support and Forms, qui avait exécuté des travaux de fondation au Village Olympique.

En prenant sa décision, le juge André Duranleau s'est rendu aux arguments de l'avocat de la défense, Me Morris Fish, à l'effet qu'il n'y avait aucune preuve contre son client, ni dans un cas, ni dans l'autre.

Aiors qu'on l'accusait d'avoir encaissé une somme de \$20,000 comme

pot-de-vin, il avait été établi que Robinson n'avait aucunement été présent, si tant est que cet argent avait été effectivement été versé à l'un de ses collègues des Terrasses.

Le juge Duranleau a par ailleurs, décidé, comme l'un de ses collègues l'avait fait précédemment dans un cas connexe, que le prévenu ne pouvait être considéré comme un «agent» du COJO.

Quant à l'accusation de fraude, elle a été également rejetée parce que le tribunal en est venu à la conclusion que le Comité organisateur des Jeux Olympiques n'avait pas été amené, à la fin, à verser un cent de plus même si on prétendait que le coût des travaux avait été faussé.

Le juge Morrier à la CECO

Un porte-parole du ministère de la Justice du Québec a confirmé la nouvelle parue hier dans LA PRESSE, concernant la nomination du juge Gilbert Morrier à la présidence de la Commission d'enquête sur le crime organisé, pour diriger le «projet Violel» tentera de faire la lumière sur les activités présumément criminel-

les de certains hommes d'affaires de la région de Québec.

Le juge Morrier a été choisi par le gouvernement à cause de sa vaste expérience dans le domaine des crimes économiques, ayant agi durant de nombreuses années dans des dossiers de fraudes et de faillites en tant que procureur de la Couronne.

FAITES VOTRE CHOIX

IDEALOUAGE

\$199.



Équipements: automatique, servofreins, servodirection, radio AM/FM, miroir gauche télécommandé, enjoliveurs de roues de luxe, toit vinyle Landau, et plusieurs équipements standards pour 40 mois sans valeur résiduelle, taxe, assurance et entretien en sus.

leaseway fleet inc.
5390, boul. Décarie, Montréal (514) 487-9550



L'art de recevoir avec goût

C'est dans cette cave du Val de Loire que le rosé pétillant d'Anjou Royal de Neuville, élaboré selon la méthode champenoise, mûrit patiemment avant d'atteindre ce goût unique digne des grands crus. Servez-le toujours bien froid. Vous ferez dire à plusieurs que recevoir est un art qui s'exprime avec goût.

Royal de Neuville
rosé pétillant ou blanc, pétillant
"appellation Anjou contrôlée"

Rollei de PHOTO N.D.G. PHOTO pour Noël



Rollei XF-35

Appareil 35mm Entièrement AUTOMATIQUE

- OBTURATEUR ÉLECTRONIQUE
- TÉLÉMÈTRE
- DÉCLENCHEUR AUTOMATIQUE
- OBJECTIF SONAR f/2.8

\$119.95 avec ÉTUI

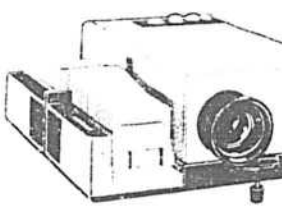


Rollei 35-S

Format de poche

- APPAREIL 35mm Ultra-Compact
- Objectif 40mm f/2.8 Grande-Angulaire Zeiss SONAR
- Système de posemètre incorporé

\$229.95 avec ÉTUI



Rollei P-350 AF

PROJECTEUR A DIAPOSITIVES

- autofocus — mise au point automatique
- Télécommande
- Lampe Quartz-Halogen
- Minuterie de changement automatique

\$149.95 avec ÉTUI



Rollei TRÉPIEDS

RT-1 Trépied à trois sections — Colonne centrale.

Ord. \$59.95 **\$49.95**

RT-4 La même mais avec colonne centrale à élévation par manivelle et avec supports radiaux.

Ord. \$79.95 **\$69.95**

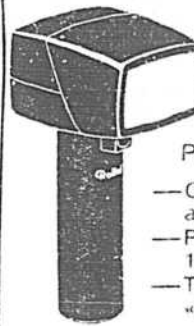


FLASH ÉLECTRONIQUE Voigtlander VC-21B

avec Réglage AUTOMATIQUE

\$34.95

Rollei 140 RES



FLASH ÉLECTRONIQUE avec Circuit THYRISTOR et Piles rechargeable

- Opération Automatique à 35 pieds
- PUISSANT! No. de Guide 130 pour films 100 ASA.
- Tête articulée pour Flash «Bounce».

Ord. \$169.95 **\$149.95**

SPÉCIAL...

Rollei 134 REB

FLASH ÉLECTRONIQUE AUTOMATIQUE avec Circuit THYRISTOR

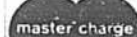
pour recyclage rapide et plus d'éclairage par ensemble de piles.

—Tête articulée pour éclairage indirect.

—No. de guide 110 pour les films 100 ASA

\$49.95

CHARGEX

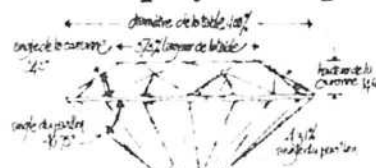


HEURES D'AFFAIRES pour NOËL: JEUDI et VENDREDI 8 h30 à 9h. SAMEDI 9h à 5h. LUNDI, le 24 déc. 8h30 à 5h.

5488 o., rue SHERBROOKE (Coin Girouard) 1197, SQUARE PHILLIPS

489-8401 866-8761

L'éclat d'un diamant véritable sans en payer le prix.



L'apparence du diamant
Nos diamants contrefaits ont l'air si vrais que même les experts en restent bouche bée. Nos pierres ont la beauté des vrais diamants et leur éclat est garanti à vie.

Où se situe la différence?
Dans le prix. Voilà la seule différence perceptible: l'argent que vous gardez dans vos goussets en achetant nos pierres qui ne se vendent que \$150 et plus.

Montures de 10 et de 14 carats
Ces mêmes diamants

taires qui taillent, polissent les vrais diamants sertissent les nôtres dans des bagues, des pendants d'oreille ou des pendentifs en or de 10 et de 14 carats.

A vous de choisir
Préférez-vous un modèle conçu par vous? Nos joailliers vous le fabriqueront. Vous voulez des rubis, des émeraudes, des saphirs, nous avons toute une collection de ces vraies pierres contrefaites qui brillent de mille feux.

Nous vous attendons
Passez chez nous, venez voir de près ces merveilleux bijoux...

Le Diamanteur

"La perfection dans la contrefaçon" Une succursale des Joailliers Windsor
Les Terrasses, Montréal, près Eaton centre-ville.
Niveau Orange. Entrée boul. de Maisonneuve (514) 844-0582
Bermudes Beverly Hills Londres
Hawai Melbourne Toronto Vancouver

Première journée gratuite

Minimum: location 3 jours



Chaque location vous donne droit à une magnifique tunique "Budget" valant \$9.00!



En louant chez Budget, vous pourriez aussi gagner une superbe motoneige Arctic Cat 80 valant \$3,199.00!



Modèle Pantera

Budget

LOCATION D'AUTOS ET DE CAMIONS

1460, rue Guy Gare Centrale 1017, Carré Dominion 6200 Côte des Neiges 940, Dorchester (Hôtel Reine Elizabeth)	937-9121 937-9121 879-1414 738-1125 937-9121	Aéroport de Dorval Aéroport de Mirabel 4876, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux 5008 boul. Décarie	636-0052 476-3964 683-5560 482-4040	680, rue Michel-Jasmin 7229, rue Lajeunesse (Metro Jean Talon) 579, Lafleur, Lasalle 9255, boul. St-Laurent	636-8700 273-9996 364-4520 389-2623	1058, boul. des Laurentides Laval 3150, Montée St-Hubert St-Hubert 917, St-Laurent, Longueuil	668-5600 676-0396 651-1832
--	--	--	--	---	--	--	----------------------------------

SUGGESTIONS DE CADEAUX POUR NOËL DE PILON



DICTIONNAIRE
Le Petit Robert — le dictionnaire du français total, de l'argot à la langue savante — 1 volume relié.
Prix Rég.: \$39.95/1
Prix Pilon: \$34.95/1

SPECIALISTES DU STYLO, NOUS VOUS OFFRONS UN TRÈS BEAU CHOIX DES MARQUES LES PLUS PRESTIGIEUSES

SHEAFFER **PARKER** **CROSS**

ENSEMBLE DE BUREAU «ELDON»
Comprendant: 1 panier à correspondance, 1 port-crayons, 1 bloc de bureau, 1 porte-calendrier — couleur noir et similinoyer (13801).
Prix rég.: \$26.95/1 \$21.55/1
Prix Pilon: 20% D'ESCOMPTE

ENSEMBLE DE CRAYONS «PRISMACOLOR»
20%

DICTIONNAIRE
Petit Larousse illustré — le seul dictionnaire qui soit complet et mis à jour tous les ans — 1 volume relié.
Prix rég.: \$25.75/1
Prix Pilon: \$21.85/1
15% D'ESCOMPTE

TAILLE-CRAYONS
Recipient transparent — dix qu'on crayon est introduit dans l'orifice il fonctionne automatiquement — fonctionne avec piles «AA» (non comprises) (971A).
Prix rég.: \$25.95/1
Prix Pilon: 15% d'escompte

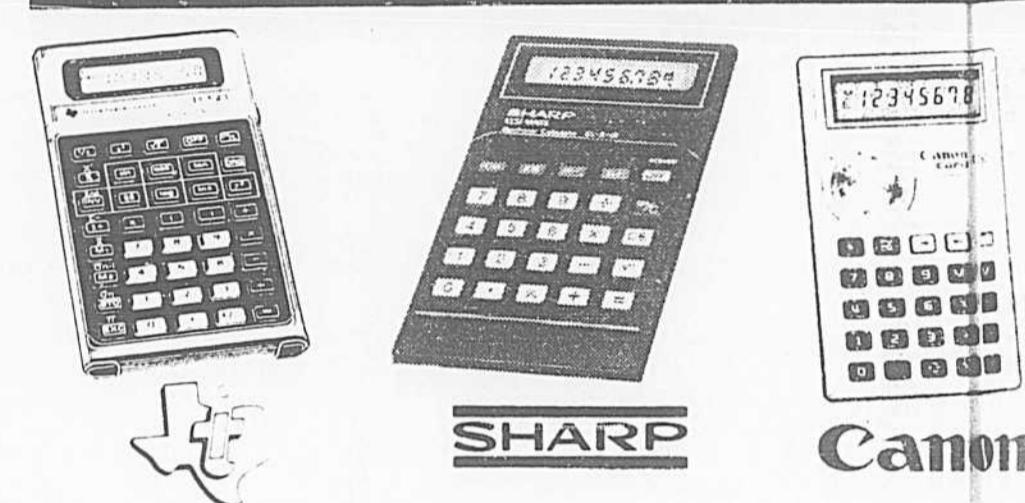
TABLE À DESSIN «SCUOLA»
Entièrement démontable — planche plastifiée — inclinaison ajustable — large rayon porte-livres — format: 32" x 48".
Prix rég.: \$159.95/1
Prix Pilon: \$139.95/1

ACCESSOIRES DE BUREAU
Ligne «Starmark» — fabriquée en «cyclocac» durable — elle est disponible en couleurs assorties.
Prix rég.: Prix Pilon
Cendrier (9532) \$ 5.25/1 \$ 4.20/1
Corbeille à courrier (9503) \$ 7.15/1 \$ 5.70/1
Classeur «File Mate» (9535) \$14.30/1 \$11.45/1
Bloc de bureau Memomate (7512) \$ 4.00/1 \$ 3.20/1
Pat à crayons Pencil Mate (9522) \$ 4.00/1 \$ 3.20/1
Distributeur à trombones (9542) \$ 3.05/1 \$ 2.45/1

CAFETIÈRE
Modèle DC200 «Coffeomatic» — donne de 2 à 10 tasses de café — réservoir d'eau transparent — interrupteur marche-arrêt avec lampe-témoin — amande et brun.
Prix rég.: \$54.98/1
Prix Pilon: \$49.98/1

GLOBE TERRESTRE
Modèle GT-2000 — 12" de diamètre — globe illuminé — graduation spéciale permettant de situer n'importe quel point sur le globe avec précision.
Prix rég.: \$74.95/1
Prix Pilon: \$59.95/1
20% D'ESCOMPTE

VENTE de CALCULATRICES
tous les modèles de poche
réduits de **10% à 20%**
CALCULATRICES DE POCHE



MODELE	PRIX RÉG.:	PRIX PILON	ESCOMPTE
Canon LC-1016	\$89.95/1	\$76.45/1	15%
Canon LC-51	\$34.95/1	\$29.70/1	15%
Canon LC-7	\$34.95/1	\$29.70/1	15%
Canon LC-4T	\$42.95/1	\$36.90/1	15%

SHARP ELECTRONICS

EL-8153	\$29.95/1	\$25.45/1	15%
EL-503	\$29.95/1	\$25.45/1	15%
EL-8159	\$25.95/1	\$21.95/1	15%
EL-8041	\$29.95/1	\$25.45/1	15%
EL-8140	\$34.95/1	\$27.95/1	20%
EL-8152	\$49.95/1	\$39.95/1	20%
EL-8149	\$19.95/1	\$16.95/1	15%
EL-208	\$11.95/1	\$9.95/1	20%
PC-1201	\$89.95/1	\$71.95/1	20%

TEXAS INSTRUMENTS

MBA	\$99.95/1	\$84.95/1	15%
TI-1750	\$31.95/1	\$28.75/1	10%
Dataman	\$26.95/1	\$22.90/1	15%
TI-50	\$59.95/1	\$53.95/1	10%

15% d'escompte

SUR TOUTES LES SERVIETTES, MALLETES ET SUR TOUS LES PORTE-DOCUMENTS JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE 1979.



Les prix de vente sur les serviettes, mallettes et sur tous les porte-documents ne sont disponibles que dans les magasins seulement.

15% d'escompte sur toutes les serviettes, mallettes et sur tous les porte-documents jusqu'au 24 décembre 1979.

MALLETTE

Classic III de Samsonite - de qualité solide, ses serrures à clé camouflées sont une protection contre une détérioration ou un bris-couleurs assorties.

Épaisseur 3"
Prix ord.: \$70.50/1

PRIX PILON: \$59.95/1

VALET DE BUREAU

En acrylique teinté «fumé» — 5 cylindres allant de 2" x 8" retenus sur un socle rond — (288).

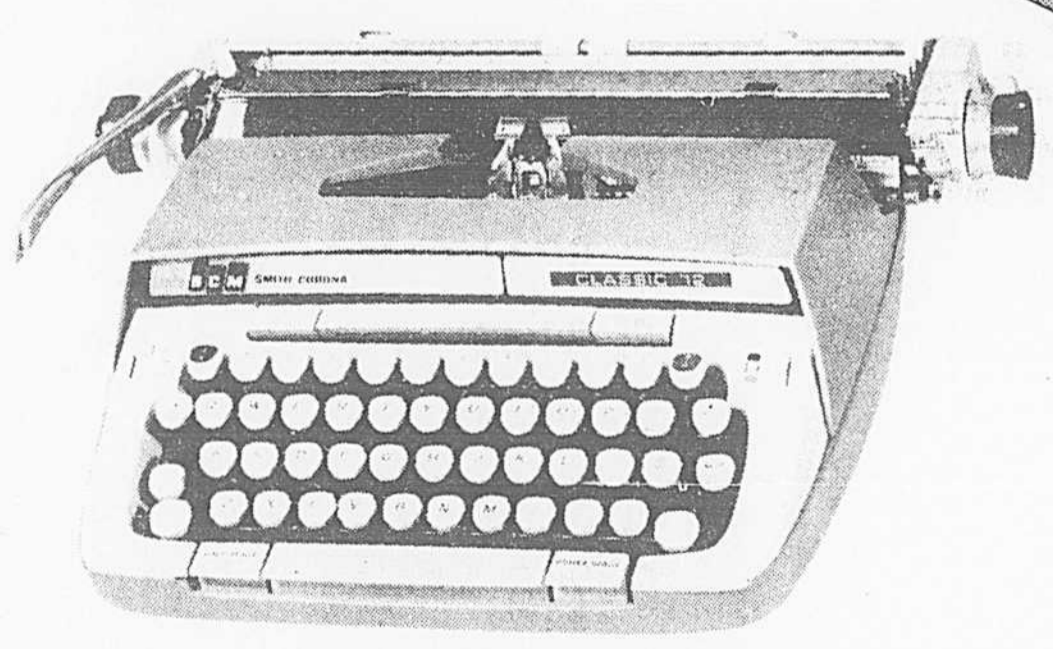
Prix rég.: \$8.25/1

Prix Pilon: \$6.20/1

20% D'ESCOMPTE

MACHINES À ÉCRIRE

SMITH-CORONA



Prix Pilon

SPÉCIAL

Vantage \$449.95/1

\$399.95/1

Coronomatic 2200 \$395.95/1

\$350.95/1

MACHINES À ÉCRIRE

brother INT.



Prix Pilon

SPÉCIAL

Charger II \$99.95/1

\$94.95/1

762TR \$164.95/1

\$154.95/1

850TR \$121.95/1

\$115.95/1

pilon inc.

FOURNITURES DE BUREAU

9 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

MONTRÉAL:
765 Beaubien (près Chateaubriand) 273-9501
800 Mt-Royal (coin St-Hubert) 524-3081
8559 St-Laurent (Crémazie) 381-6261
851 Décarie (près de l'Église) 748-7961
280 St-Jacques (près St-Pierre) 842-4171
9034 St-Michel (coin Legendre) 382-1084

Complexo Desjardins (entrée Dorchester) 285-6311
Place Ville-Marie (entrée Cathcart) 861-9497

ST-JÉRÔME:
316 St-Georges 436-4430



L'opposition à l'hôtel de ville de Montréal Le conseiller Michael Fainstat se refuse à voter «les yeux fermés»



Marc DORE

DEPUIS MAINTENANT UN AN, l'opposition à l'hôtel de ville de Montréal se limite pratiquement à une seule personne, le conseiller Michael Fainstat, seul élu en novembre 1978 sous la bannière du Rassemblement des citoyens de Montréal.

Quant à l'autre conseiller qui a pu éviter la vague du Parti civique et s'accrocher à son siège, Nick Auf der Maur, il a eu une existence politique pour le moins sporadique. Ses interventions au conseil ont été rares, complaisantes et parfois acerbes, quand il s'en est pris à son «collègue» de l'opposition plutôt qu'aux politiques de l'administration Drapeau-Lamarre.

Pendant cette année, le conseiller Fainstat qui était, à l'époque où son parti était plus largement pourvu d'effectifs, critique financier, est devenu critique tout court.

Et les conditions de travail qui étaient celles de l'opposition dans le précédent conseil, qu'on pouvait qualifier de difficiles à 10 ou 15 conseillers, sont devenues franchement impossibles avec un seul.

A Montréal, on considère en effet les élus municipaux un peu comme les élus de paroisses rurales: le conseil se réunit une fois par mois et les conseillers traitent les affaires à l'ordre du jour comme si la population de la municipalité ne dépassait pas les 500 ou 1.000 habitants. Dans ces conditions, pas question de bureaux pour les conseillers, pas de personnel, pas d'allocations non plus pour la recherche ou l'étude de dossiers.

Le problème est réel parce qu'en pratique, au-delà des fictions juridiques qui assurent en principe un traitement égal à tous les conseillers, l'administration

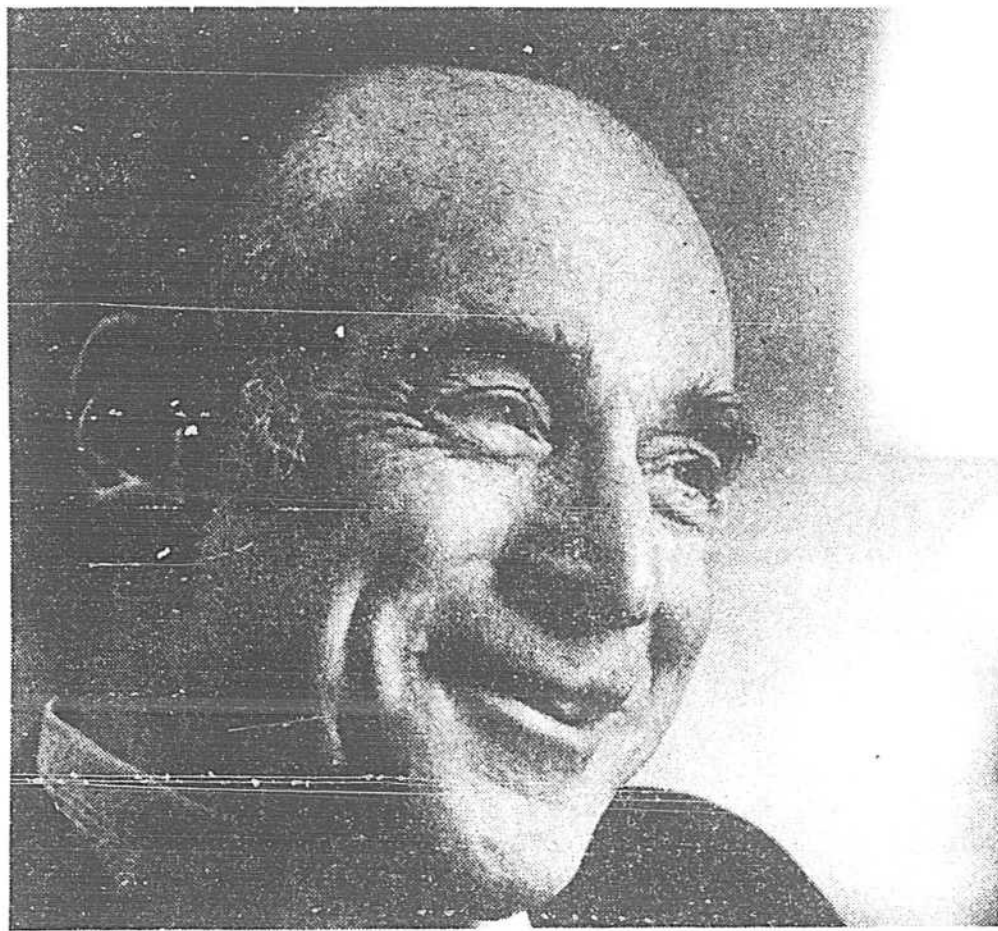


photo Michel Gravel, La Presse

Le conseiller Michael Fainstat se déclare réduit à travailler dans les mêmes conditions qu'un journaliste, face au mutisme officiel imposé par l'administration.

Drapeau-Lamarre, donc le Parti civique, bénéficie de l'appui, du travail et des capacités de l'appareil municipal au complet, qui fonctionne en réalité comme un vaste service de recherche et d'étude pour l'administration du Parti civique.

En pratique, l'appareil administratif municipal s'identifie au Parti civique.

Tatillon

Ce fonctionnement de l'appareil administratif comme l'organisation d'un

parti politique s'est encore accru récemment par des changements importants à la structure municipale et par des modifications de certaines pratiques existantes, qui ont pour conséquence de centraliser entre les mains de l'exécutif de plus en plus de pouvoirs: en pratique, plus rien ne se passe à l'hôtel de ville sans que l'exécutif n'ait donné d'abord son aval.

Pour le conseiller d'opposition Fainstat, cela signifie qu'il doit travailler

dans les mêmes conditions qu'un journaliste. Il doit compter sur les mêmes documents officiels disponibles au compte-gouttes et tenter d'obtenir des informations des quelques rares fonctionnaires qui ne sont pas totalement enfermés dans le mutisme officiel imposé par l'administration. Il doit aussi attendre jusqu'à l'ultime limite, à quelques minutes du début d'une assemblée, pour avoir entre les mains les dossiers les plus importants à l'ordre du jour.

Mais ce qui pour un journaliste n'est qu'un retard dans la publication d'une nouvelle, veut dire pour un conseiller qu'il devra voter sur un dossier qu'il n'a pas eu le temps même de parcourir. Si les conseillers du Parti civique ont suffisamment confiance en «leur» comité exécutif pour voter les yeux fermés, le conseiller Fainstat refuse, lui, de se prêter à ce jeu.

C'est d'ailleurs sur des questions de ce genre que Fainstat a obtenu jusqu'ici ses victoires les plus significatives: il a réussi à forcer l'administration à retirer de l'ordre du jour des dossiers apparus à la dernière minute. Le maire Jean Drapeau, qui est à la fois président du conseil et donc défenseur des droits des conseillers, et membre de l'exécutif, donc coresponsable des politiques de l'administration, a dû convenir que les droits des conseillers n'étaient pas respectés...

Reconnaissance

L'année du conseiller Michael Fainstat au conseil ne se borne évidemment pas à des victoires comme toute pléthore de techniques que politiques. S'appuyant sur le programme administratif que son parti a mis de l'avant durant la dernière campagne électorale, le conseiller du RCM a cherché à lancer des débats de fond sur les grands dossiers soumis au conseil par l'administration: création de la Commission d'initiatives et de développement économiques (CIDEM), lancement de l'opération 10.000 logements, diminution des services et des effectifs de la fonction publique qui trahit selon lui la crise fiscale que vit

Montréal après les projets de prestige des dernières années, sans compter les mille et un détails de l'administration quotidienne d'une ville comme Montréal.

Mais comme il l'admet, son bilan de fin d'année est plutôt mince. Encore moins encourageant qu'une série de mesures concrètes qu'il aurait pu pousser, le faible écho que son travail trouve à l'extérieur de l'hôtel de ville l'inquiète. «Où sont passés les 44 pour cent de Montréalais qui n'ont pas voté pour Drapeau», se demande-t-il?

A son sens, tant qu'il n'y aura pas une réelle représentation de l'opposition à l'hôtel de ville, le travail des conseillers qui ne font pas partie de l'administration sera toujours aussi difficile. Une réelle représentation, cela signifie des moyens concrets mis à la disposition des conseillers de l'opposition pour faire leur travail. Finalement, si on fait abstraction du nombre de conseillers, le sort de l'opposition n'est pas différent dans l'actuel conseil de ce qu'il était dans le précédent.

La loi 44, adoptée par l'Assemblée nationale il y a un an et demi, et qui devait permettre la démocratisation de la vie politique municipale, s'est dans ce sens avérée un échec.

Charlie Brown

Dans ces conditions, le conseiller Fainstat conçoit son rôle comme celui du représentant de cette partie de la population qui n'est ni commerçante, ni industrielle. Et il le fait à sa manière, dans son français laborieux, avec son style toujours un peu gauche, comme s'il n'avait pas de place dans le sein de cette assemblée. «Je ne suis pas un politicien, je ne veux pas le devenir: je veux rester un simple citoyen», dit-il.

Un peu dans le style de Charlie Brown, dont la bonne bouille de héros malheureux orne un des murs du bureau de Fainstat, et qui dit dans son langage renversé: «Faire son job, c'est comme faire pipi dans des culottes noires — ça donne une chaude sensation, mais personne ne le sait.»

Pierre Trudeau joue la carte sécurisante du devoir moral



Marc LAURENDEAU

(collaboration spéciale)

LE RETOUR DE M. Pierre Elliott Trudeau à la direction du Parti libéral du Canada apporte à cette formation des avantages électoraux considérables. Les Canadiens se sentent soudainement sécurisés: ils retrouvent un véritable chef d'Etat, un professionnel de la fonction de premier ministre, plutôt qu'un amateur.

Au cours de sa conférence de presse, mardi, M. Trudeau invoquait principalement le thème du devoir, le déchirement du père qui doit choisir entre ses enfants et son pays. Cela ne pouvait qu'accroître son autorité.

Depuis son entrée en politique, M. Trudeau a cultivé jusqu'au suprême raffinement l'art de se rendre indispensable en période de crise. Aujourd'hui, c'est moins l'unité du Canada qui paraît menacée que la santé économique du pays et sa crédibilité internationale. Une autre fois, M. Trudeau se présente comme l'ultime sauveur.

Cette impression rassurante d'un leadership fort pourrait nuire considérablement aux chances de M. Joe Clark, pour qui l'élection survient au mauvais moment. Le gouvernement conservateur n'a eu que peu de chances de faire ses preuves. Même sa législation très louable sur l'accès à l'information gouvernementale n'a pas été passée en troisième lecture et n'est donc pas en vigueur. L'attitude souple et conciliante envers le Québec, en somme la «détente» sur le front constitutionnel, a certes apaisé le climat mais elle n'a pas encore produit de changements substantiels.

Le démantèlement de Petro-Canada n'a pas pu, en aussi peu de temps, faire

ressortir les avantages d'une possession de ses actifs par l'entreprise privée ou un ensemble d'actionnaires-citoyens. On se souvient cependant de la bourde sur le transfert de l'ambassade canadienne à Jérusalem, réparée rapidement certes, mais assortie d'un coût, soit la perte d'importants contrats commerciaux. La chute du gouvernement Clark survient d'ailleurs à l'occasion d'un manque de jugement, d'une mauvaise évaluation de ce que peut raisonnablement proposer un gouvernement minoritaire sans s'assurer d'avance l'appui d'un tiers parti. Bref, alors que le chef du gouvernement conservateur n'avait pas encore surmonté son image de dangereux gaffeur, le retour de M. Pierre Trudeau à la direction du PLC est électoralement très opportun pour sa formation.

Connaissant bien l'immense attrait qu'exerce encore M. Trudeau auprès de la population du Québec (il y remporta 62% des voix en mai '79), les députés de l'aile québécoise du PLC ont fortement insisté au sein du caucus national pour que M. Trudeau révise sa décision et prenne la direction des troupes. Ne serait-ce que pour assurer dans l'immédiat leur propre réélection, ces députés estiment avoir plus de chances si M. Trudeau est leur porte-étendard, plutôt qu'un politicien anglophone de Toronto. L'effet du retour de M. Trudeau est déjà prévisible quant à l'électorat québécois. Reste à connaître ses conséquences en Ontario et dans l'Ouest.

Encore une fois, dans ce pays où l'Ouest et le Québec ont des opinions politiques déjà fortement polarisées, le choix effectué par l'Ontario sera décisif. Sur le problème de l'énergie (auquel M. Trudeau semble vouloir accorder une importance considérable), la voie envisagée par le gouvernement Clark est assez impopulaire en Ontario. Même le premier ministre provincial William Davis est divisé entre sa loyauté partisane envers les conservateurs fédéraux et la position de M. Trudeau sur le prix de l'essence, qui lui semble nettement plus favorable à sa province industrialisée.

A cet égard, il faut espérer que les Canadiens ne se limitent pas à un choix simpliste entre le haut prix du carburant et de l'huile de chauffage que propose M. Joe Clark et les augmentations plus graduelles qu'envisage M. Pierre Elliott Trudeau. Ce ne sont là que des modalités d'une hausse dont il nous faudra tôt ou tard assumer collectivement le coût, puisque le Canada ne peut maintenir longtemps un trop grand décalage entre le prix mondial du pétrole et le taux intérieur. Même un gouvernement libéral aurait à tenir compte de cette contingence.

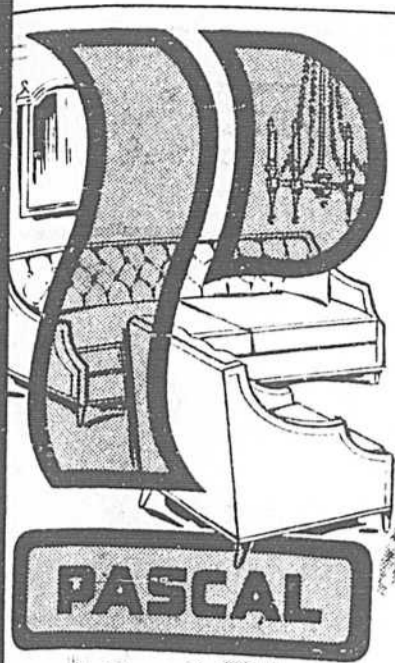
M. Marc Lalonde, le collaborateur intime de M. Trudeau, aurait récemment déclaré à un groupe de députés libéraux que c'est beaucoup demander à un homme qui vient d'effectuer une sortie en beauté de la politique, que de se lancer dans une campagne électorale difficile où il court toujours le risque d'essuyer une humiliante défaite. On pourrait sans doute raisonner à l'inverse et croire que M. Trudeau prend la chance d'améliorer sa sortie, c'est-à-dire de l'effectuer après une victoire aux urnes et un sauvetage de son parti. Il s'agit d'une meilleure manière de passer à l'Histoire.

Ce retour de M. Trudeau n'est pas aussi sans susciter de vives inquiétudes. Malgré sa vigueur intellectuelle, l'homme semblait politiquement à bout de souffle, usé par le pouvoir et manquant d'inspiration nouvelle. Le parti retardait son propre renouvellement jusqu'au départ de M. Trudeau. Ces réalités ne changent pas. Il faudra que l'équipe électorale, avec laquelle M. Trudeau semble vouloir conférer, produise des propositions concrètes et inédites, dans divers domaines, au cours de la campagne. En aussi peu de temps, cela ne se fera pas sans des efforts gigantesques.

Mais le Parti libéral du Canada recueillera difficilement l'adhésion des citoyens à travers le pays s'il se contentait de rééditer son programme de mai 1979 ou de lancer des attaques envers le gouvernement Clark. La population reprocherait alors aux libéraux fédéraux d'avoir manqué une belle chance.



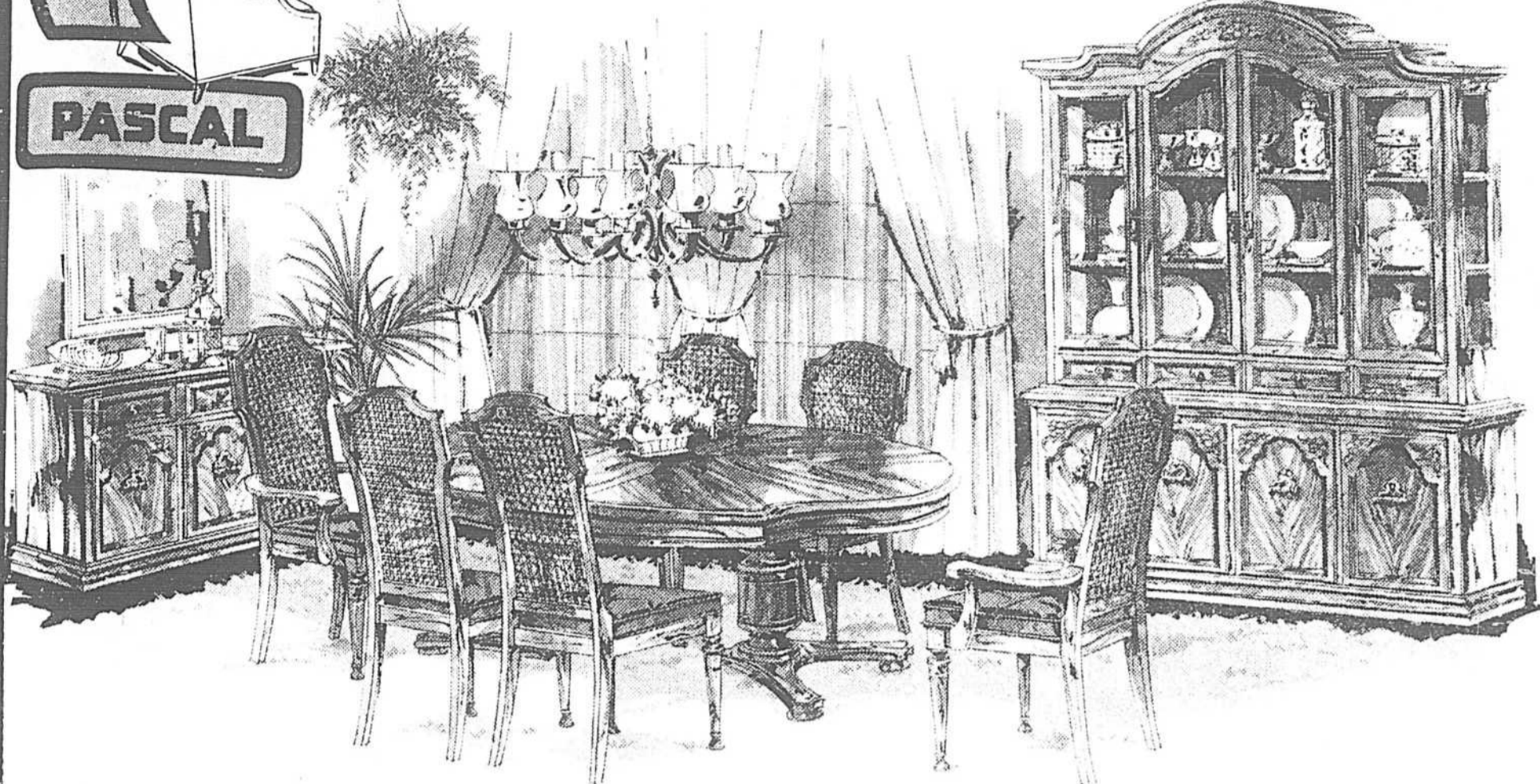
Pierre Elliott Trudeau. Les Canadiens sécurisés par le retour d'un véritable chef d'Etat. Téléphoto UPI



à Noël... Réunissez-vous dans le Style!

Élégante salle à manger de

Sklar Peppler



Élégant mobilier de salle à manger avec tout le charme de la vieille Europe... un mobilier exceptionnel pour le Nouveau-Monde! Une tradition superbe est encore rehaussée par le savoir-faire Sklar-Peppler. L'influence est subtile dans un mobilier de cette qualité — panneaux délicatement sculptés, sur bois massif, et quincaillerie simple et de facture impeccable. L'ébénisterie de premier choix se retrouve dans la finition intérieure des meubles, d'aussi belle présentation que la finition extérieure.

Mobilier 9 pièces
Bahut, vaisselier, table,
4 chaises, 2 fauteuils droits.

247988

Desserte en sus **44988**

Salle à manger «Drama» par Dillingham

L'ensemble des repas gais et élégants... De style très moderne, réalisé en chrome poli et verre. Il possède le charme que l'on dit discret mais qui a la force du charme éclatant. La table mesure 38" x 74" avec rallonge 95". La rallonge soigneusement encastrée et verrouillée sous le plateau de la table est toujours prête à être utilisée. Chaises sur cadre chromé, dossier et siège recouverts de velours brun. Pour compléter l'ensemble, étagère à tablettes de verre et table roulante assortie.

Étagère
36988 ch.

Chaise
17988 ch.

Table
54988

Table roulante
29988



Salle à manger de «Canapar»

Salle à manger de style Italien composée de magnifiques éléments de collection. Ensemble aux riches sculptures en bois massif et en placage de chêne. Elle se compose d'un buffet de 60" et d'un vaisselier, d'une table ovale avec abattants de 10", de 3 chaises, d'un fauteuil avec dossier cané et assise recouverte de splendide velours jaune.

Offrez-vous sans plus tarder ces meubles qui défient le temps et vous offrent une beauté dont on ne se lasse jamais.

Ensemble de 7 pièces
Vaisselier, buffet, table
3 chaises droites, 1 fauteuil

119588

HEURES D'OUVERTURE
Lun., mar., merc.,
Jeudi et vendredi
de 10h a.m. à 9h p.m.
SAMEDI
de 9h a.m. à 9h p.m.
jusqu'à Noël

LA MÉTHODE D'ACHAT PASCAL

«Entrepôt-salle d'exposition». Ces bas prix s'appliquent à l'achat que vous emportez. Nous mettons la marchandise dans votre voiture dans l'emballage original ou nous vous la livrons économiquement et rapidement.



Salle à manger de «Canapar»

Salle à manger de Canapar de style Méditerranéen. Réalisée en bois massif et en placage teinté chêne patiné, ornée de sculptures de lignes sobres et élégantes. Cet ensemble de meubles comprend un buffet de 66", un vaisselier, une table avec 2 allonges de 15" (longueur avec allonges 92"), 4 chaises et 2 fauteuils recouverts de magnifique velours jaune. Cette ravissante salle à manger renouvellera l'ambiance de votre foyer.

Ensemble de 9 pièces
Vaisselier, buffet, table,
4 chaises droites, 2 fauteuils

169588



ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar

• 6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

Le Vieux lion québécois plie bagages

La fin d'une époque, d'un certain Québec

par Pierre VINCENT

«Démissionner cette fois-ci, c'est bien plus douloureux qu'en 1970. A ce moment-là, j'avais une espèce de but: la présidence de la Commission des accidents de travail. Aujourd'hui, je pars à cause de difficultés internes, je suis quasiment mis à la porte de mon parti, un parti que j'ai moi-même rebâti. Mais, ça fait rien, je vais quand même démissionner dignement, sans esprit vengeur.»

M. Maurice Bellemare a posé son dernier geste d'homme politique, hier matin, avec toute l'application, tout le souci du travail bien accompli et avec toute la sincérité dont il est capable. «Pour vous enlever toute tentation de revenir, lui a signalé amicalement le président Clément Richard, vous avez démissionné des deux façons possibles de le faire, c'est-à-dire verbalement et par écrit.» M. Bellemare était visiblement très ému, il a lu sa lettre de démission avec des larmes dans la gorge. Tous les chefs de partis lui ont rendu hommage, y compris M. Biron, et l'Assemblée nationale a même dû repousser certains travaux tellement ils étaient nombreux ceux qui voulaient montrer à quel point on s'était attaché à ce «vieux lion».

Maurice Bellemare a donc mis un terme à plus de trente ans de vie politique active. «Un record au Québec, croit-il. Au Canada, je n'ai été battu que par Diefenbaker.»

Retour
1944, il est élu pour la première fois. Sous Duplessis.

1970, il démissionne après vingt-six ans de députation ininterrompue. Il occupera par la suite le poste de président de la Commission des accidents de travail.

1974, il revient en politique, se fait élire dans Johnson et ressuscite l'Union nationale, qui avait été complètement balayée lors des élections de 73, mais il n'assume la direction du parti que jusqu'à l'élection de Rodrigue Biron.

19 décembre 1979, à la suite de profondes divergences d'opinion avec M. Biron, il démissionne donc de son poste de député. Il quitte la politique. C'est la fin d'une époque, la fin d'un certain Québec.

«Autre temps, autres moeurs. Autres moeurs, autres hommes», a dit M. Bellemare.

On ne s'ennuiera pas de ce temps, mais on pensera sûrement avec nostalgie à ces hommes.

M. Bellemare, cet homme qui a «donné toute sa mesure et même un peu plus», pour reprendre le commentaire de Vincent Prince, celui dont le syndicaliste Marcel Pélipin a déjà dit «qu'il est un homme de confiance, un homme qui respecte la parole donnée».

Homme de parole

Le poste le plus remarquable qu'il occupa au cours de toutes ses années passées en politique, ce fut sans doute celui de ministre du Travail. Il a laissé un bon souve-

nir à ce titre. «Je faisais entrer les deux parties dans un bureau, je faisais faire des sandwiches en masse, je barrais la porte et je ne laissais sortir personne tant que c'était pas réglé. Une fois, en 1966, pour la Dominion Textile, les négociations ont duré 33 heures de suite. On a réglé pour 32 cents d'augmentation.»

Mais, ça n'est pas dans les grands dossiers qu'il s'est surtout signalé. Il était un homme politique coloré, mais pas flamboyant. Ce n'est pas l'homme des grands honneurs.

«Même s'il n'avait pas beaucoup d'instruction, mon père était un grand philosophe. A la veille de sa mort, il m'a dit: «Maurice, n'oublie jamais qu'en politique les pauvres auront beaucoup plus besoin de toi que les riches. Tâche d'avoir plus soin des pauvres que des riches. Parce que les pauvres n'ont que toi pour se défendre, tandis que les riches ont leur argent et leurs influences». Ça, ça m'a traversé bord en bord, et c'est resté gravé dans ma tête. C'est pour ça que je n'ai jamais perdu le contact avec le peuple, l'homme de la rue.»

200,000 dossiers

Il estime avoir traité 200,000 dossiers au cours de sa carrière politique. 200,000 personnes qui ont sollicité, un jour ou l'autre, ses services de député. Il sait fort bien ne pas avoir satisfait tout le monde. «Dans mon bureau, j'avais, un temps, deux téléphones: un qui était branché sur les fils du Bell et l'autre branché sur... le calorifère. Quand je me trouvais en face d'une personne qui avait un problème insoluble, je prenais le deuxième, je demandais Québec, le ministre, et là je l'engueulais. Mon interlocuteur était content que je prenne sa défense aussi violemment, son problème n'était pas réglé pour autant, mais il repartait satisfait. Et puis, vous savez, si je n'avais réglé qu'un pour cent de ces 200,000 dossiers, ce serait quand même pas mal bon.»

Deux jours avant sa démission, une citoyenne avait laissé deux ou trois messages à l'hôtel Windsor où il était de passage, une citoyenne qui lui demandait rien de moins que de réparer une panne d'électricité chez elle. «Je ne m'occupe plus de ça, madame, je vais démissionner. Ah oui, je sais, j'en ai bien fait de ça, mais c'est fini.»

Mais, moins de quinze minutes après avoir fait ses adieux à ses collègues en Chambre, une autre femme était au bout de la ligne de son téléphone, dans son bureau. Une dame de 80 ans qui veut être admise dans un Centre d'accueil pour personnes de son âge. Il ne l'a pas découragée. «Je connais bien le président du Conseil d'administration, peut-être que je vais pouvoir arranger ça.»

Parlementaire

Une autre qualité qu'on lui reconnaît, c'est celle de spécialiste

de la procédure parlementaire, qu'il a apprise en notant, ainsi que M. Duplessis le lui avait demandé, tous les points d'ordre soulevés en Chambre avec le numéro du règlement invoqué et la décision rendue par l'orateur; «Tu vas tout colliger ça et les apprendre», avait dit le Chef. Et il l'a fait. «Duplessis, c'a été mon maître, celui qui a fait ce que je suis devenu.»

Désaccord

Maurice Bellemare démissionne «parce que, dit-il, je n'avais pas le choix.»

Cette fois, il part parce qu'il est en profond désaccord avec son chef M. Biron, qui s'évertue à regrouper les forces de droite avec les Bleus d'Ottawa. «Moi, je n'y vois qu'une explication: l'Union nationale a \$282,000 de dettes, les conservateurs d'Ottawa promettent d'effacer la dette, à condition qu'on efface le nom de l'Union nationale. J'ai peur de ça.»

N'eût été de ça, M. Bellemare était partant pour un autre mandat après celui-ci.

Mais, il n'a pas sitôt fini de faire la démonstration qu'il a toutes les bonnes raisons du monde de démissionner que, déjà, il laisse entendre que «peut-être qu'au congrès de septembre, je vais me ressortir la tête. Vivre en dehors de la politique pour moi, ce sera comme la vie d'un poisson hors d'un bocal.»

Il avait déjà expliqué, lors de son retour à la politique au début des années 70, que «la piqûre quotidienne de la politique peut me garder en vie», faisant fi de tous les conseils de son médecin qui lui ordonnait une mise à la retraite.

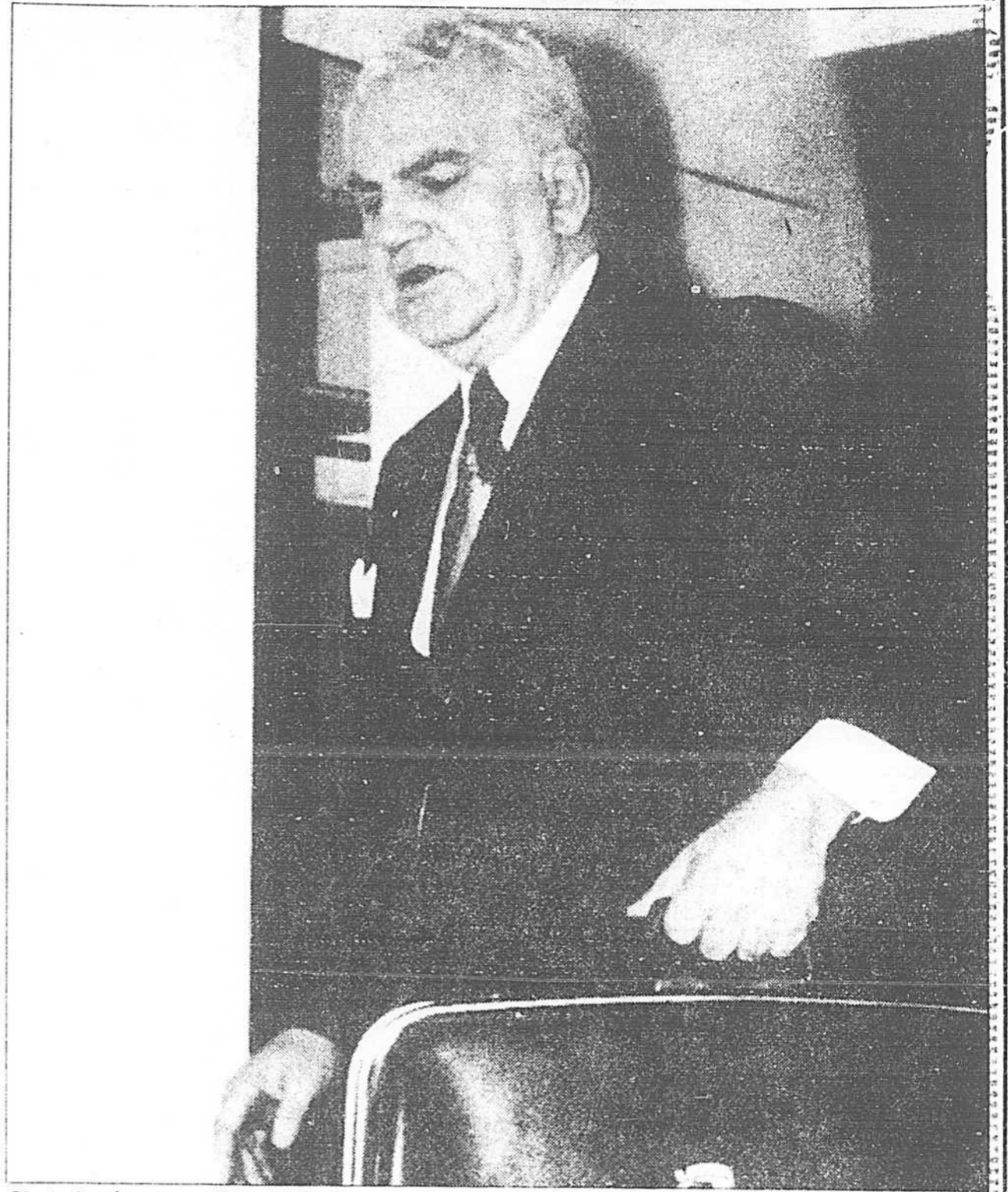
Santé moins bonne

«Mais, cette fois-ci, le Dr Bernard m'a servi des arguments qui m'ont pas mal ébranlé. Il m'a fait peur. Il m'a dit qu'il ne voulait plus soigner un mourant. Je ne quitte pas pour des raisons de santé, je ne me sens pas malade, mais je ne me sens pas fort. Tous les mois, depuis cinq ans, je vais à l'hôpital me faire extraire une tasse de sang, qu'on me remplace par une tasse d'un produit biochimique; ça, c'est à cause de ma leucémie. Maintenant à cause de mon diabète, j'ai failli, tout récemment encore, tomber dans le coma, paralyser. C'est dû à un stress. A part ça, mon cœur est moins bon, l'an dernier il a flanché...»

Nouvelle vie

Vivre. Vivre à l'ère des loisirs, au rythme des gens à la retraite, des mis-au-rancart, des mis-hors-d'usage, vivre sans être un engrenage de la Machine, lui, qui n'a jamais su faire autre chose que travailler!

Lui qui, à peine adolescent, était mesureur de bois dans les forêts de son pays la Mauricie, qui s'improvisa vendeur de vêtements pendant la Crise, qui se fit serre-freins pour le CPR et qui, il y a à peine quelques jours, cou-



C'est «forcé», comme il l'a dit lui-même, que M. Maurice Bellemare part.

rait, en Cadillac l'été et en jeep l'hiver, du Cap-de-la-Madeleine (lieu de sa résidence principale) à Valcourt, à Acton Vale, à Windsor (les chefs-lieux de sa circonscription) et à Québec, lui qui a toujours trimé dur, il va devoir maintenant se mettre en petite vitesse. Pas facile de réapprendre à vivre.

«Je sais, il va falloir que je me fasse une nouvelle cuirasse, une nouvelle personnalité. Mais, si j'ai pu réussir ma carrière, moi, qui suis parti de rien, moi qui ai laissé l'école à l'âge de quatorze ans, en huitième année, qui ai bûché pour faire ma neuvième et ma dixième par correspondance et qui me suis toujours astreint à lire au moins un volume par semaine, eh bien! pourquoi je ne réussis pas ma sortie?»

En tout cas, c'est pas l'argent qui pourrait l'empêcher de se la couler douce. «Je vais gagner \$5,000 de plus à rester chez nous. Faites le calcul: mon salaire de député, c'est \$27,000; ma pension, ce sera \$32,750. Sans compter ma pension du CPR, les pensions de vieillesse du gouvernement...»

Projets

Bref, l'argent pourra arranger bien des détails de sa retraite. Qu'est-ce qu'il va faire? «On m'a proposé des emplois de professeur, de consultant et même de me présenter candidat conservateur. J'ai tout refusé. Je veux être libre.»

Libre pour quoi faire? «Tout de suite après les Fêtes, je pars avec mes deux vieux «body guards» de l'Âge d'Or (des vieux copains de

parties de chasse et de pêche, qui ont respectivement 72 et 80 ans) à mon domaine de Saint-Jean-des-Piles. J'suis pas mal fier de mon domaine, c'est quelque chose de bien, on m'a déjà offert de payer \$200,000 pour l'acheter.»

«Alors, là, je vais me refaire. Au programme: du ski de fond tout de suite après le dîner, vers midi et demi. Je fais régulièrement mes cinq, six milles. Après, je rentre, je me fais un bon «bloody mary» et je m'installe devant le foyer avec les journaux.»

«Puis, le samedi, je reviens chez nous, au Cap, près de ma femme. Et je repars le dimanche ou le lundi matin pour Saint-Jean-des-Piles.»

A travers tout ça, il y aura ses réunions de Chambre de Commerce, son club de chasse et pêche, la rédaction de ses Mémoires — il a déjà 600 pages d'écrites — et après la saison de ski de fond il y aura probablement un p'tit voyage en Terre Sainte avec un groupe de pèlerins du Cap...»

Mme Bellemare

Et Mme Bellemare dans tout ça? «Elle peut difficilement sortir à cause de sa mère. Elle a 92 ans, Madame Martel. C'est une personne extraordinaire, elle mange bien, elle est polie, elle est pas tannante. On pourrait, bien sûr, la faire garder de temps en temps, mais ma femme aime mieux pas...»

Alors, les Bellemare sortent peu ensemble. «Quarante ans de mariage en mai dernier, et trente-six ans parti de chez nous.»

Dans un document intitulé «Ma

philosophie à moi, c'est la philosophie du trottoir», M. Bellemare écrit à propos des rapports avec sa femme: «Ma femme, c'a été l'ange gardien de mon foyer, la femme la plus extraordinaire à qui je dois rendre un témoignage éloquent pour avoir été la femme modèle, discrète, simple. Elle ne s'est jamais prise pour une autre. Elle n'a jamais voulu jouer mon rôle. Elle est une femme effacée, une femme de maison, une femme extraordinaire dans une maison comme la mienne. Tout est en ordre. Ça rentrait dans mes goûts, de l'ordre. Et ma femme s'est employée à cela, à me garder une maison propre...»

Les Bellemare n'ont pas d'enfant. «Un an après notre mariage, nous avons eu une fille. Elle est morte quatre jours plus tard. Par la suite, ma femme a pris les enfants comme en aversion... C'est à Noël que c'est le plus triste, quand nous nous retrouvons tous les trois, ma femme, Madame Martel et moi. Moi qui viens d'une famille de quatorze enfants.»

Et si au cours des prochaines élections provinciales il doit choisir entre le PQ, les libéraux, les créditistes et un parti conservateur provincial, où va-t-il poser sa croix? «Je peux pas répondre à ça pour l'instant... J'suis pas un Bleu, j'suis un nationaliste. Je vais me battre jusqu'à ma mort pour que l'Union nationale ne meure pas.»

Va-t-il tenter de jouer un rôle pendant les élections fédérales? «Non.» Et pendant le référendum? «... J'ai quasiment envie de dire oui...»

Le plus près de l'âme québécoise

SUITE DE LA PAGE A 1

Plus tard, en réponse à M. Biron, M. Bellemare devait répliquer: «Au député de Lotbinière qui a eu l'amabilité de me faire des vœux, merci. Mais cela ne réglera pas tous les ennuis. En tout cas, l'expression de ses bons sentiments ennoblit le poste qu'il occupe temporairement.»

Le Premier ministre Lévesque a parlé, lui, de l'acharnement au travail de M. Bellemare. «Jusqu'à la fin de son dernier mandat, le député de Johnson a été un homme attachant à qui on ne peut pas garder rancune, même si on a eu des accrochages à l'occasion. Il y a tellement de bonhomie derrière le côté soupe au lait de M. Bellemare qu'on ne peut lui tenir rigueur de rien.»

Quant à M. Ryan, il a surtout insisté sur les qualités de parle-

mentaire du démissionnaire, il a parlé de sa «carrière pittoresque».

C'est, en fait, le témoignage de M. Gérard-D. Lévesque qui fut le plus marquant. «Nous n'avions jamais vécu un moment comme celui-ci, au cours duquel nous avons à rendre hommage à un collègue qui nous a tous précédés ici et qui a consacré plus de trente ans de sa vie aux travaux de cette Assemblée. Ce n'est pas sans émotion que nous assistons à ce départ, celui d'un homme qui a tant donné, donné l'exemple de l'acharnement au travail, de la discipline, de la loyauté et de la fidélité.»

«Maurice Bellemare, pour le leader parlementaire de l'opposition officielle, n'a pas toujours le mot exact du Larousse ou du Petit Robert, mais il est sou-

vent mieux compris que bien d'autres. Personne ne comprend pas Maurice Bellemare. Cela est important. On entend dire parfois: «Bellemare, c'est peut-être dépassé.» C'est un peu folklorique. Je dirais, moi: c'est l'âme québécoise, c'est peut-être le gars le plus près de l'âme québécoise, parce que c'est le gars, lorsqu'il nous parle, qu'on comprend.»

Enfin, le Président de l'Assemblée nationale lui a remis la médaille d'argent de l'Assemblée, celle qui symbolise sensible-ment les noces d'argent comme le dit le dictionnaire. Peut-être auriez-vous pu être le premier décoré de la Légion d'honneur québécoise. Malheureusement la Légion d'honneur est toujours au feuilleté. C'est M. Bellemare qui avait proposé cette initiative il y a deux ans.



M. Maurice Bellemare: plus de trente ans de vie politique.

photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Des bons prix à la douzaine!

**JEUNES DINDES
«UTILITÉS»
DU CANADA—SURGELÉES
6 À 16 LB**

.88 LB

PRIX HABITUEL 1.19 LB
ÉCONOMIE .31 LB

**JEUNES DINDES
CATÉGORIE A
DU CANADA—SURGELÉES
6 À 24 LB**

.98 LB

PRIX HABITUEL 1.29 LB
ÉCONOMIE .31 LB

**JEUNES DINDES
GOLDEN BIRD**

DELUXE OU DIND. O.JUS—SURGELÉES
CANADA CATÉGORIE A
IMPREGNÉES D'HUILE—6 À 24 LB

1.18 LB

PRIX HABITUEL 1.57 LB
ÉCONOMIE .37 LB

**FESSE DE
JAMBON**

PRÊT À MANGER — AVEC OS
BOUT DE LA CROUPE

1.28 LB

AUBAINE!

**PORC
HACHÉ
DÉGELÉ**

1.18 LB

AUBAINE!

**PEPSI-
COLA**

BOUTEILLE CONSIGNÉE
CARTON DE 6 BOUT.
DE 750 ml

1.88

PRIX HABITUEL 2.69
ÉCONOMIE .86

**SAUCE
À SALADE
MIRACLE WHIP—KRAFT
POT 1 LITRE**

1.39

PRIX HABITUEL 1.75
ÉCONOMIE .36

**CAFÉ
MOULU
MAXWELL HOUSE
SAC 16 OZ**

2.99

PRIX HABITUEL 4.36
ÉCONOMIE 1.37

**JUS DE
TOMATE**

DE FANTAISIE—LIBBY'S
BTE 48 OZ LIQ.

.69

PRIX HABITUEL .86
ÉCONOMIE .17

**MÉLANGE
CROÛTE À TARTE
MONARCH
PAQ. 18 OZ**

.69

PRIX HABITUEL .89
ÉCONOMIE .20

**KETCHUP
AUX TOMATES
DOMINION
BOUT. 32 OZ LIQ.**

.99

PRIX HABITUEL 1.19
ÉCONOMIE .20

**EAU
MINÉRALE
MONTCLAIR
BOUT. 750 ml**

2/\$1

PRIX HABITUEL .59
ÉCONOMIE .18



**FLEURS
POUR NOËL**

CHRYSANTHÈMES
Culture Canadienne
en pot de 6"

498 ch.

POINSETTIES
en pot de 6"
Culture canadienne

498 ch.

Nous avons aussi une excellente sélection de fleurs en pots telles que azalées, cyclamens. Nous avons aussi des fleurs coupées telles que oeillets et roses.

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS
Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le mercredi 26 décembre 1979, dans tous les Supermarchés Dominion de l'île de Montréal, Laval, St-Jean, Rive-Sud, Repentigny, Joliette, Rosemere, St-Eustache, St-Jérôme, Ste-Agathe, Ste-Adèle, Lachute, Châteauguay et Valleyfield.
Les Supermarchés Dominion Limitée

**Ça c'est du
supermarché
Dominion**



fonction publique municipale

AGENT DE GESTION BUDGÉTAIRE CHEF DE SECTION Division du budget

Nature de l'emploi: Sous direction générale du surintendant, le titulaire dirige l'ensemble des travaux relatifs à la rédaction du manuel des directives budgétaires du budget d'opération ou du programme d'immobilisation, à la diffusion des directives budgétaires, à l'analyse des réquisitions budgétaires et à la confection du budget à être soumis au Conseil municipal. Il dirige le personnel sous sa responsabilité en vue d'effectuer un contrôle budgétaire des crédits alloués à la réalisation des projets ainsi que certaines études spéciales requises par les autorités.

Qualités requises: Posséder un diplôme universitaire de premier cycle en administration avec spécialité en finance ou comptabilité ou être membre en règle d'une association professionnelle reconnue dans un domaine compatible avec la fonction. Une connaissance au moins théorique du P.P.B. et du Z.B.B. est souhaitable. Posséder un certain nombre d'années d'expérience progressive relativement à la planification, à la confection et au contrôle budgétaire selon le programme P.P.B. **Sont également admissibles:** les candidats ne possédant pas le diplôme universitaire, mais ayant une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine budgétaire. Aptitudes à la rédaction de rapports en français; parler et écrire le français.

Traitement: \$26,915 - \$32,560, selon les qualifications.

S'inscrire au moyen du questionnaire «demande d'emploi» qui s'obtient au service du Personnel, «Édifice le Vieux Palais», 155 est, rue Notre-Dame, bureau 125, Montréal, H2Y 1B5 et le retourner accompagné des documents requis (originaux). Tél.: 872-3236. Les candidats doivent posséder les qualités personnelles appropriées et jouir d'un état physique satisfaisant. Ce concours est également ouvert aux femmes et aux hommes.

VILLE DE MONTRÉAL

L'orchestre symphonique de Montréal est à la recherche d'un DIRECTEUR DES RELATIONS PUBLIQUES

La fonction comporte deux volets essentiels:

- la promotion de l'Orchestre, des programmes, des chefs et des artistes invités, par tous les moyens de communication;
- les relations avec les représentants des médias d'information et avec les chefs et artistes invités au cours de leur séjour à Montréal.

Le directeur des relations publiques à l'OSM est secondé par trois personnes sous sa direction et dispose d'un budget annuel établi en fonction des besoins de la mise en marche.

La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Une expérience du milieu artistique ou dans un domaine connexe est désirable.

Rémunération selon les qualifications et la compétence.

Veillez envoyer votre curriculum vitae sous pli personnel et confidentiel à:
ROGER LAROSE, O.C.
Président-directeur général
Orchestre symphonique de Montréal
200 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal, Québec H2X 1Y9

Prière de ne pas téléphoner.

Orchestre
Charles Dutoit
symphonique de
directeur artistique
Montréal



la commission scolaire
de jacques-cartier
1500 est, boul. curé-poirier
longueuil, qué. J4J 4T9
recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

La Commission Scolaire de Jacques-Cartier est située sur le territoire de la Ville de Longueuil. Sa population scolaire est de plus de 10,000 élèves de niveau primaire.

FONCTIONS

sous l'autorité du directeur général, le secrétaire général s'assure du bon fonctionnement des mécanismes de consultation et de communication entre les différents échelons de la commission scolaire, particulièrement il:

- agit comme secrétaire du Conseil des Commissaires, du Comité Exécutif et de tous les principaux comités et sous-comités de régie interne de la commission.
- Assure le suivi de tous les dossiers qui lui sont confiés.
- Est responsable de certains dossiers particuliers et ainsi que tous les dossiers que lui confie le directeur général.
- Est responsable des relations publiques et des services d'information.
- Est responsable de la bonne marche des activités du comité de parents et des comités d'écoles.
- Assure les communications avec les professionnels pour des avis légaux et la défense de nos droits devant les tribunaux.
- Conduit à terme toutes les procédures d'achat, de vente et d'expropriation de terrains.
- Agit comme président des élections scolaires.
- Est responsable du recensement annuel de la population.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES:

Diplôme universitaire de préférence 2e cycle soit en droit ou en administration.

Membre du Barreau est un avantage.

Huit (8) années d'expérience pertinentes.

TRAITEMENT

Selon la classification et l'expérience.

Peut varier entre \$25,000.00 et \$36,000.00 (en révision).

AVANTAGES SOCIAUX:

Selon l'arrêté en conseil 2902-77 et la politique de gestion du personnel de cadre et de gérance.

Tout candidat intéressé doit postuler avant le 18 janvier 1980 (15:00 heures) en faisant parvenir son curriculum vitae à:

M. DORES ARCHAMBAULT
Directeur général
Commission Scolaire de Jacques-Cartier
1500 est, boulevard Curé-Poirier
Longueuil, Qué.
J4J 4T9

COMPTABLE AGRÉÉ

Dû à l'expansion, nous recherchons un comptable agréé avec au moins 3 années d'expérience professionnelle.

- Excellente opportunité
- Salaire relatif à l'expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à:

André Gougeon, c.a.
Gougeon, Dagenais, C.A.
1685, de Salaberry, Montréal, Qué. H3M 1K3



CONTRÔLEUR MANUFACTURE D'APPAREILS D'ÉCLAIRAGE

Manufacture de l'industrie de l'éclairage recherche des personnes possédant au minimum cinq années d'expérience à titre de contrôleur et ayant une connaissance pratique des systèmes ordinés.

On accordera la préférence aux diplômés C.A., cependant l'on examinera attentivement les candidatures de personnes possédant les qualifications pertinentes. Le salaire est en fonction de l'expérience. Poste à Montréal.

Discrétion assurée. Veuillez adresser votre curriculum vitae à:
Morty Zafran, C.A.

LEVITSKY, FELDMAN, WEXLER
& PARTNERS

SUITE 600, 1285 BOUL. CAVENDISH BLVD
MONTRÉAL, QUÉBEC, H4B 2L9. TELEPHONE: (514) 487-7850

INGÉNIEUR EN STRUCTURE D'ACIER

Nous recherchons pour notre usine de bâtiments préfabriqués, un ingénieur bilingue, 35 à 45 ans, ayant une très bonne connaissance de la structure, ainsi que de l'ensemble de la fabrication.

La personne recherchée sera responsable de toute l'organisation d'engineering et fabrication. Il devra être membre de la corporation des ingénieurs du Québec.

Lieu de travail: à notre usine de Beloeil.

La personne rencontrant ces qualifications devra nous envoyer son curriculum vitae à l'attention de:

P. Bernard,
s/s Bâtiments Préfabriqués Bernard Ltée
600 Boul. de l'Industrie
Beloeil, Québec J3G 4S5

AVOCATS En droit commercial

Notre étude, de moyenne importance, oeuvrant dans des domaines variés du droit, est à la recherche de trois avocats ayant de 2 à 5 années d'expérience, afin de s'intégrer à notre équipe de droit commercial. Les postes à combler requièrent de bonnes connaissances du droit civil ainsi que des lois commerciales au sein d'une pratique à la fois intéressante et exigeante.

Les candidats devraient faire preuve de solides connaissances juridiques, d'un bon sens pratique et posséder le français et l'anglais à la perfection.

Ces postes sont également offerts aux hommes et aux femmes.

Prière de soumettre votre curriculum vitae à:

Maitre René Roy
Papin, Létourneau & Associés
Bureau 1800, 360, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1P5



Ingénieur chimiste Ingénieur en mécanique

Nous sommes à la recherche d'ingénieurs intéressés à se joindre à une équipe dynamique oeuvrant dans l'industrie manufacturière.

Les postes à combler sont à notre usine de produits chimiques de Bécancour, située dans la région de Trois-Rivières. Cette usine construite au coût de \$150 millions a démarré (phase II) en août de cette année. Sa conception est à la fine pointe de la technologie des chlorocalcis.

Les postes sont les suivants:

Ingénieur de procédés: Sous la direction du chef de service, il est chargé d'études portant sur l'amélioration des efficacités, la surveillance des procédés, le contrôle de la qualité et la protection de l'environnement.

Ingénieur de projets: Sous la direction du chef de service, il est chargé de projets d'ingénierie à partir de la phase conception jusqu'à la réalisation complète.

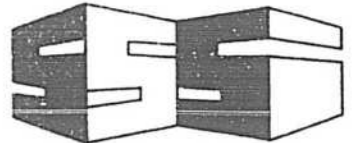
Si vous avez 3 ans ou plus d'expérience, êtes ambitieux, intéressé à relever de nouveaux défis et aimez l'autonomie, nous vous offrons un milieu de travail qui vous convient.

Nous offrons un salaire très intéressant, une gamme complète d'avantages sociaux, et une perspective de carrière excellente au sein de la C-I-L.

Envoyer curriculum vitae détaillé au:

Directeur du Recrutement
Canadian Industries Limited
B.P. 10
Montréal, Québec
H3C 2R3

LES STRUCTURES D'ACIER INTL SUPER



RESPONSABLE DES ACHATS

Une entreprise en pleine expansion requiert les services d'un directeur des achats pour diriger son département d'achats.

Les postulants(es) doivent avoir un minimum de cinq années d'expérience dans le domaine, entre autres, de achats de matériaux de construction, d'équipements et de mobiliers; être bilingue et être âgé(es) entre 30 et 40 ans.

Salaire suivant qualifications et expérience.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur curriculum vitae au:

Service du Personnel
C.P. 455, Succ. Desjardins
Montréal, Québec H5B 1B5

Si vous êtes une personne ingénieuse, voici un défi à relever. Vous avez l'occasion de vous joindre à notre équipe de vérification interne à Montréal.

- La personne choisie sera responsable de la vérification des activités financières et d'exploitation de la Compagnie.
- Elle devra aussi élaborer et transmettre des recommandations pratiques et efficaces, qui maintiendront et amélioreront les profits de la Compagnie.
- Devenez membre d'une équipe dynamique qui contribue aux succès des cadres.

EATON

VÉRIFICATION INTERNE

Si vous êtes un tout nouveau diplômé C.A. intéressé à éprouver vos connaissances professionnelles, à perfectionner vos compétences et à aider les cadres à contrôler et à améliorer l'exploitation de la Compagnie, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel à:

Ressources humaines
La Compagnie T. Eaton Limitée,
677 ouest, rue Ste-Catherine,
Montréal H3B 3Y6

MÉCANICIEN EN RÉFRIGÉRATION

Mécanicien de machines fixes en réfrigération ou frigoriste demandé pour faire stage de 14 mois approximativement au Cameroun.

PROJET:

Entrepôt frigorifique avec 600 tonnes de réfrigération à l'ammoniac et usine de fabrication de glace de 150 tonnes par jour au fréon.

FONCTION:

Participer à la mise en marche des systèmes et à leur rodage.

Devenir le chef opérateur, entraîner les opérateurs camerounais et être responsable de l'opération des systèmes pendant l'année de garantie.

QUALIFICATIONS:

Être compétent dans l'entretien, la réparation et l'opération journalière des systèmes de réfrigération à l'ammoniac et au fréon.

EXPÉRIENCE:

Avoir plusieurs années d'expérience dans le domaine et de bonnes références.

Salaire et conditions très avantageux.

Envoyez votre curriculum vitae à:

SOMEK INC.

1755, rue Alain
Québec, QUÉ
G1N 3Z7

avant le 29 décembre 1979

COMPTABLE AGRÉÉ

Notre firme est à la recherche d'un candidat ayant un minimum de 2 ans d'expérience en vérification publique.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

BERGERON, DOUGET, LEVASSEUR, ST-PIERRE & ASSOCIÉS
C.P. 1418
1501, rue Royale,
Trois-Rivières G9A 5L2



COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN EN AUDIO-VISUEL plein temps

EXIGENCE MINIMALE: diplôme d'études collégiales (champs de spécialisation approprié)

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 27 décembre au:

Directeur du personnel
COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET
1001 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1M3

LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE TROIS-RIVIÈRES

CHARGÉS D'ENSEIGNEMENT DISPONIBLES POUR LA SESSION D'HIVER 1980

TECHNIQUES DE LA DOCUMENTATION

2 professeurs pour une pleine charge à la session d'hiver 1980

TECHNIQUES DE LA MÉCANIQUE

2 professeurs pour une pleine charge à la session d'hiver 1980

TECHNIQUES DE LA MÉTALLURGIE

1 professeur pour une pleine charge à la session d'hiver 1980

QUALIFICATIONS EXIGÉES POUR TOUS CES POSTES:

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans la discipline concernée;
- De préférence, une expérience pédagogique ou professionnelle pertinente.

Les personnes intéressées devront soumettre leur candidature et leur curriculum vitae avant le 3 janvier 1980 à 17 heures au:

Bureau du secrétaire général et directeur
des services du personnel
CEGEP de Trois-Rivières
3500, De Courval
Trois-Rivières, Québec

Gérant de centre commercial

Personne d'expérience, bilingue, connaissant bien tous les aspects de la gestion de centre commercial, y compris entretien et promotion.

Discrétion assurée. Écrire à:

LA PRESSE, Réf.: 19751
C.P. 6041, Succ. «A»
Montréal, Québec - H3C 3E3

PARLEZ EN PUBLIC
Rapidement et aisément
TOUT LE MONDE PEUT:

- accroître la confiance en soi
- maîtriser la nervosité
- s'exprimer et convaincre

Gilles Viziou dir. pour hommes et femmes
COURS DALE CARNEGIE
Tél.: 285-1287
Présenté par E. J. Glowka et Associés Permis 749749

ESPAGNOL ITALIEN
UN SOIR PAR SEMAINE MARDI OU JEUDI
20 COURS

À l'école secondaire ÉMILE NELLIGAN
4750, av. Henri-Julien
(près du métro Laurier)

Début des cours: 15 et 17 janvier 1980
Autorisés à titre de culture personnelle (soir)
par le Ministère de l'Éducation du Québec.
No de permis: 749694
PROFESSEURS COMPÉTENTS — PRIX RAISONNABLES

Depuis 1940, plus de 15,000 personnes ont suivi nos cours.
Dès la première année, nos étudiants peuvent se débrouiller.

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à:
L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE, INC.
844-6835 ou 844-2433

L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE L.P. 20-12-79
59 ouest, rue Saint-Jacques Bureau 300, Montréal, Québec. H2Y 1K9

Je désire des renseignements au sujet de vos cours d'espagnol d'italien

aussi votre dépliant et un exemplaire de votre bulletin.

NOM.....TEL.....
ADRESSE.....

carrières ET PROFESSIONS N.B.: Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

DOMTAR Marque déposée de Domtar Inc.

INGÉNIEUR DES PROCÉDÉS

La division du papier journal Domtar recherche les services d'un ingénieur des procédés.

Lieu de travail: Dolbeau, Québec.

En tant qu'ingénieur des procédés, vous serez appelé à fournir l'aide nécessaire au service technique en vue de résoudre les problèmes afférents aux exploitations et au contrôle de la qualité à l'usine.

Le candidat choisi sera un ingénieur chimiste diplômé ayant acquis deux années d'expérience en pâtes et papiers ou dans une industrie connexe.

En plus d'un salaire concurrentiel, la société Domtar offre une gamme complète d'avantages sociaux. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en rappelant le dossier no. M9/190, à:

Michel Lachapelle,
Services d'emploi,
Domtar Inc.
B.P. 7210
Montréal (Québec)
H3C 3M1

ctcum

INGÉNIEUR — ÉLECTRONIQUE

FONCTION:
À titre d'adjoint ou surintendant des ateliers du métro, exécuter des études de génie électronique relativement à l'entretien préventif et la réparation des voitures du métro.

Analyser, préparer des projets d'outillage d'atelier en fonction de l'efficacité et de la sécurité des équipements et faire des recommandations.

EXIGENCES:
— Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en génie électronique;
— Posséder une expérience pertinente des systèmes de commandes électroniques et circuits de puissance en milieu industriel.

RÉMUNÉRATION:
— Salaire avantageux et selon les compétences;
— Emploi permanent;
— Avantages sociaux substantiels.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:
Service du Personnel
121 ouest, rue St-Antoine
Montréal, Québec
H2Z 1H3

COMPTABILITÉ

Jeune entreprise dynamique demande personne responsable de la comptabilité, expérimentée en gestion et finance. Bilingue.

2211, av. de la Métropole
Parc Industriel Longueuil
Longueuil, Qué. J4G 1S5
Tél.: 651-7533

Place Guy-Favreau Dupras dit oui à Clark

par Gilbert LAVOIE de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — L'étude commandée par le gouvernement conservateur de M. Joe Clark sur le projet de la Place Guy-Favreau à Montréal conclut qu'on devrait aller de l'avant avec la construction de cet édifice promis par les libéraux en 1972, mais constamment retardé depuis.

L'étude, effectuée par M. Claude Dupras, de la firme d'ingénieurs-conseils DLP, a été remise au ministre des Travaux publics, M. Erik Nielsen, le 4 décembre dernier. LA PRESSE a appris de source sûre que les recherches effectuées par l'ingénieur montréalais mènent à la conclusion qu'il y a lieu de construire Guy-Favreau pour loger les bureaux des fonctionnaires fédéraux de la métropole. Il a été impossible de connaître les détails des recommandations de M. Dupras. De même, on ignore s'il est recommandé de construire également les édifices de logement prévus dans le concept initial de la Place Guy-Favreau. Les recommandations ont été remises aux fonctionnaires du ministère des Travaux publics qui en font l'analyse.

Quoi qu'il en soit, la défaite du gouvernement Clark la semaine dernière vient poser un nouvel obstacle de parcours aux travaux de construction de Guy-Favreau. Le processus décisionnel est arrêté jusqu'à la mi-février, et sa remise en marche prendra un certain temps après les élections.

Le gouvernement libéral de M. Pierre Elliott Trudeau avait prévu une somme de \$5,8 millions pour l'année budgétaire 79-80, avant sa défaite en mai dernier. Ces montants ont permis de compléter les travaux d'excavation et de soutènement, et de poursuivre la préparation des plans d'ingénierie et d'architecture. Mais aucun crédit supplémentaire n'a été débloqué l'été dernier par les conservateurs, pour la mise en marche des travaux d'empiètement prévus pour juillet, et la mise en construction du basilaire (bétonnage) en août. La construction des immeubles devait débuter en juin 1980, mais il faut maintenant s'attendre à un retard d'un an, compte tenu des délais supplémentaires imposés par la réévaluation du projet.

En août dernier, les ingénieurs des Travaux publics se disaient confiants de pouvoir respecter leur échéancier, mais ce n'est plus le cas.

OPEP: pas d'accord

CARACAS (AFP) — Les membres de l'OPEP ne sont pas parvenus à un accord et chaque pays fixera le prix de son brut comme il l'entend, a déclaré jeudi matin le ministre vénézuélien de l'Énergie, qui est également le nouveau président de l'OPEP, M. Humberto Calderon Berti.

Le ministre a indiqué que cette décision n'était peut-être pas définitive dans la mesure où les ministres se réuniront à nouveau ce matin, mais il a indiqué qu'il serait difficile de parvenir à un accord alors que les 14 heures de négociations ininterrompues mercredi ont été infructueuses.

Un peu plus tôt mercredi, le vice-ministre vénézuélien de l'Énergie, M. Jose Ignacio Moreno, avait annoncé que les participants étaient parvenus à un accord de principe pour fixer à 26 dollars le brut de référence, et qu'il restait à régler la question des différentiels de qualité.

L'Arabie Saoudite, selon des sources dignes de foi, a limité les possibilités d'accord sur les différentiels de qualité en annonçant qu'elle n'accepterait pas que le prix de référence plus les différentiels de qualité dépasse les 30 dollars.

Le nouveau président de l'OPEP a refusé de commenter cette version des faits. Mais, selon lui, le fait de ne pas être parvenu à un accord ne doit pas être interprété comme un échec. Il a souligné que, quoi qu'il en soit, le prix du brut de référence à l'avenir dépasserait les 24 dollars qu'il vaut actuellement et ce jusqu'au 31 décembre.

Le ministre du Pétrole de Qatar, M. Abdul Aziz Khalifa Al Thani, et celui d'Indonésie, M. Subroto, ont quitté Caracas mercredi soir sans attendre la fin de la conférence.

Deux solutions s'offrent maintenant aux délégations de l'OPEP: un accord sur un prix plancher et un prix plafond, ou la liberté pour chacun de fixer ses propres tarifs pour le baril de pétrole.

Le président de l'OPEP, a reconnu dans la nuit que la question des prix était «très complexe», et précisé que si aucun accord ne se dégageait, il n'y aurait ni prix plancher ni prix plafond. L'Arabie Saoudite, le principal producteur de l'OPEP, a, en effet, lié son accord à un relèvement du prix de base du pétrole (le «Marker crude») à 26 dollars par baril, à un engagement précis sur une limite des différentiels primes de qualité et de marché. Un niveau de 30 dollars par baril est considéré comme un maximum par les Saoudiens, selon des sources proches de la conférence.

Mais le Nigeria, un des trois pays africains, avec la Libye et l'Algérie, qui dispose d'un pétrole de très bonne qualité n'accepte pas, selon de bonnes sources, un prix inférieur à 32 dollars, en tenant compte d'un prix de base de 26 dollars.

C'est là le point d'accrochage de ces débats entre les treize ministres de l'OPEP.

Parti socialiste: des rencontres

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Six syndicalistes et universitaires, confirmant l'exactitude d'un article publié mardi dans LA PRESSE et faisant état d'un mouvement socialiste en gestation sous la houlette des chefs syndicaux Marcel Pepin, Raymond Laliberté et Yvon Charbonneau, ont affirmé hier dans un communiqué leur foi dans «le projet d'un Québec socialiste, indépendant et démocratique».

La déclaration est signée par MM. Pepin, Laliberté et Charbonneau, ainsi que par Mme Lucie Dagenais, de la CSN, et les professeurs Jacques Dofny et Alfred Dubuc.

Datsun, toujours économe.

\$4990
\$500
\$4490

FAITES VITE ÉPARGNEZ AVEC UNE DATSUN 210 STANDARD À 2 PORTIÈRES. LIVRAISON IMMÉDIATE.

Prix imbattable. Épargnez aujourd'hui même. Grâce à notre rabais du fabricant de \$500, vous pouvez actuellement acheter à un prix imbattable n'importe quelle 210 1979: sedan à 2 ou 4 portières, familiale ou hatchback. La Datsun 210 "Sunny" vous est offerte à \$4 290 seulement... ou moins. Et comme tous les accessoires de luxe sont standard, rien n'a été retranché. La 210 standard comprend donc: • l'allumage électronique • une suspension avant à jambe de force MacPherson • des glaces teintées • des désembueurs de glaces latérales • un dégivreur de lunette • une ventilation à double réglage • des glaces arrière pivotantes • des garnitures intérieures de couleur assortie • Et bien d'autres!

Faible consommation — super économe.
D'après Transport Canada, la consommation de la Datsun 210 est l'une des meilleures — peu importe la catégorie d'essence utilisée. La familiale que vous avez actuellement fait-elle 43 milles au gallon? La familiale 210, oui... avec ses 6,5 litres au 100 km. Elle consomme peut-être deux fois moins d'essence que la voiture de tourisme** que vous conduisez en ce moment. Pensez à la hausse du prix du pétrole qu'on annonce pour bientôt. C'est le temps d'épargner à l'avenir.

Épargnez — voyez dès aujourd'hui un concessionnaire participant Datsun.

L'avenir roule en DATSUN
210-310-510-TRUCK-200SX-200ZX

VILLE DE DIEPPE

ADMINISTRATEUR MUNICIPAL

La Ville de Dieppe, Nouveau-Brunswick (population 8,000) est à la recherche d'un Administrateur municipal.

Sous la direction du Conseil, l'Administrateur sera responsable de la coordination et direction des chefs de service dans l'administration de la Municipalité ainsi que l'application des politiques établies par le Conseil.

Les candidats doivent avoir fait preuve de leurs capacités en tant que dirigeant et posséder une connaissance intensive des affaires Municipales. Ils doivent démontrer une habileté administrative dans une position supérieure et communiquer oralement et par écrit en français et en anglais.

Le salaire est négociable selon l'expérience et qualifications.

Prière de répondre, à titre confidentiel, en joignant un curriculum vitae, avant le 15 janvier 1980, à:

M. C. J. Cormier, Maire
Ville de Dieppe
333, rue Acadie
Dieppe, N.-B. E1A 1G9

DIRECTEUR DES VENTES
Bilingue, de 35 à 40 ans

Nous recherchons pour notre usine de Beloeil une personne responsable de notre organisation de vente qui jouera un rôle important au sein de notre équipe. Le candidat recherché doit détenir une très bonne expérience dans la construction de bâtiments d'acier ainsi que dans la vente.

Le titulaire à ce poste sera continuellement en rapport avec nos agents et devra se déplacer auprès de ceux-ci. Cette personne devra démontrer un esprit d'initiative et d'organisation et être capable de diriger nos agents qui seront sous sa responsabilité.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Bâtiments préfabriqués Bernard Ltée
à l'attention de M. Paul Bernard
600, boul. de l'Industrie
Beloeil, J3G 4S5

POUR OBTENIR UNE MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE...
285-7320
SOUS LA RUBRIQUE
carrières et professions
dans **la presse**

COMPAGNIE QUÉBÉCOISE D'ASSURANCES GÉNÉRALES I.A.R.D.
est à la recherche de:

VICE-PRÉSIDENT BIENS et ACCIDENTS

FONCTIONS: Assister le vice-président dans la souscription des affaires «Biens et Accidents».

CONNAISSANCES REQUISES: Notions précises sur les divers contrats d'assurances générales, les techniques de souscription, tarification et réassurance.

LIEU DE TRAVAIL: Trois-Rivières.

SALAIRE et AVANTAGES SOCIAUX: À discuter.

Toute réponse sera traitée confidentiellement.

Envoyer curriculum vitae à:
LA PRESSE, Réf. 19752
C.P. 6041, Succ. «A»
Montréal, H3C 3E3

BRUCY AUTO INC. 900, BOUL. HARWOOD VAUDREUIL 455-1434	N. BEAUDIN 351-3858 et 645-4546 12230 est, rue Sherbrooke AUTO INC. Montréal	RÉAL GROTEAU AUTOMOBILE LTÉE 635 est, rue Curé-Poirier Longueuil 677-8979 - 677-7676
ROGER BAUDIN AUTOMOBILE INC. 10511, Bellevois Montréal-Nord 321-8600	BRUNEAU AUTOMOBILE INC. 3923, BOUL. SAMSON CHOMEDEY, LAVAL 681-6438	GARAGE DUMOULIN LTÉE 8115, boul. Lévesque St-François, Laval 326-0033 — 665-7459
Model Auto Sales Inc. 7040, St-Laurent, Montréal 272-5761	BELLEMARE DATSUN (1976) LTÉE 10305, Papineau Montréal 382-2780	ELEGANT MOTORS INC. 845, boul. Taschereau Greenfield Park 672-2720
BROADWAY AUTOMOBILE LTD 7550, rue Broadway Ville LaSalle 366-8931		VENTE SHYDER DATSUN LTÉE 2225, Notre-Dame Lachine 634-7211

AQUARIUMS
au PRIX COÛTANT
Tropica Animaux et plantes...
 mais surtout des poissons

3349-B, boul. des Sources
 Sortie boul. des Sources, vers le nord à Dollard-des-Ormeaux, 684-7866

LE PLUS GRAND CHOIX DE POISSONS TROPICAUX AU PRIX DU GROS

Les certificats de placement

garantis
 par la
 Banque de Montréal

12¹/₄%

Taux pour une durée de deux ans*, avec paiement annuel des intérêts.

- Capital et intérêt garantis sans condition par la Banque de Montréal.
- Placement minimum de \$5 000.
- Rendement élevé pour tous les modes de placement (taux variant selon la durée et la fréquence des versements d'intérêt).
- Durée: de un à cinq ans, au choix.
- Intérêt verse une ou deux fois par année.
- Capital et intérêt payables à échéance, à toute succursale de la Banque de Montréal.

Renseignez-vous à toute succursale de la Banque de Montréal.



Banque de Montréal

*Durée minimum de 2 ans, durée maximum de 3 ans moins 1 jour. Taux sujet à changement sans préavis.

Procès des deux ex-employés de la Brink's

La Couronne et la défense exposent leur théorie

par Léopold LIZOTTE

La Couronne et la défense ont exposé leurs théories respectives, hier, au procès de Gilles Lachapelle et de Roland Brunette, les deux anciens gardiens de la compagnie Brink's accusés de conspiration pour commettre deux vols d'importance il y a quelques années, dont un de près de \$3,000,000.

Et alors que l'avocat de la poursuite, Me Yves Berthiaume, faisait remarquer avec insistance que la preuve qu'il avait présentée contre les deux prévenus n'avait été contredite d'aucune façon (les accusés n'ont ni déposé ni fait entendre de témoins), les avocats des deux hommes, Mes Robert La Haye et Robert Beaudet, priaient le jury de n'accorder aucune foi aux quatre principaux témoins à charge, qu'ils qualifiaient à la ronde de tarés, de voleurs, de menteurs et même d'extorqueurs avoués.

Me Berthiaume avait lui-même fait remarquer, au début de son réquisitoire, que ce n'étaient évidemment pas des enfants de chœur qui étaient généralement pressentis pour de

telles tâches et que, par conséquent, il lui avait été impossible d'amener des servants de messe à la barre pour impliquer les prévenus.

«Quel que soit leur dossier toutefois, ils ont raconté des incidents qui n'ont pas été contredits d'aucune façon et, ce n'est que sur de menus détails que l'on retrouve des variantes dans leurs déclarations, et cela ne fait d'ailleurs qu'ajouter à la plausibilité de leur version.»

Présentant Brunet comme l'initiateur des deux projets de vol au magasin Cooprix et à la Banque Royale, Me Berthiaume a soutenu qu'il n'y avait rien d'anormal à ce que ce dernier ne se soit pas retrouvé avec son compagnon dans le blindé qui a été attaqué dans la ruelle Dollard, le 30 mars 1976. Il lui fallait un alibi pendant que son compagnon, au volant du véhicule, pouvait déclarer tout simplement qu'il avait été victime du vol.

Tour à tour, Mes Beaudet et La Haye ont soutenu que devant les antécédents des témoins Boisvert, Laporte, Legault et Pellerin, et surtout de la façon dont ils

avaient été traités ou épargnés par la police, depuis quelques années, on ne pouvait que se rendre à l'évidence que ces quatre individus avaient eu intérêt à témoigner comme ils l'avaient fait, au cours des deux dernières semaines.

Trois d'entre eux, devaient-ils souligner, sont ressortis de la cour libres comme ils y étaient venus. Cette liberté, c'est le prix qu'on a payé pour leur témoignage, alors qu'ils auraient dû être accusés non seulement pour le crime dont ils se sont déclarés les co-conspirateurs devant la cour, mais également pour d'autres, auxquels ils ont manifestement été mêlés au cours des dernières années.

Les plaisoiries des trois avocats n'ont dure que trois heures, au total.

Ce matin, par ailleurs, c'est le juge Jean-Guy Boilard qui s'adresse à son tour au jury, et il est bien possible qu'à lui seul il prenne autant de temps pour leur exposer le droit qu'ils doivent appliquer à la cause.

UNE AUBAINE SANS PAREILLE!

ACHETEZ DIRECTEMENT DE L'IMPORTATEUR
 AU PRIX DE GROS OU PRESQUE

Superbe choix de complets, vestons et blazers finis à la main, en tweed exclusif.
 Pardessus en cachemire, mohair et laine vierge conçus par les grands COUTURIERS de France, Italie et New York.
 Ouvert au public tous les jours y compris le samedi.
 Edifice HERMES — 4^e étage
 1470, rue Peel Montréal (514) 282-0415

Pour moins de \$4.00, un ruban LIQUID PAPER® peut transformer votre machine à écrire électrique ordinaire en une "correctrice"....



Les rubans effaçables Liquid Paper permettent d'enlever complètement les fautes de frappe de la surface du papier, donc de faire des corrections absolument invisibles.

Nous avons actuellement toute la gamme des rubans effaçables Liquid Paper. Commandez dès aujourd'hui celui qui convient à votre machine.

Paul Sylvestre INC.
 Papeterie - fournitures de bureau
 Service de photocopie

1247, rue Bélanger, Montréal, Québec. H2S 1H7
 Tél.: 279-6359 — 279-6350
 Avec LIQUID PAPER, finies les fautes de frappe!

Une bière neuve au goût net et franc



Rallye, le monde!

Les maîtres brasseurs O'Kaefe

ALWIN'S
 vous présente
SYSTÈME POUR LE CONNAISSEUR
SPÉCIAL: \$5,000

Le seul système pouvant dépasser celui-ci est un système plus «gros» de la même compagnie

MAGNÉTOPHONE À CASSETTE AUSSI DISPONIBLE EN SUS

L'ensemble comprend:

- Préamplificateur Phase Linear modèle 3000 séries two
- Amplificateur Phase Linear modèle 700 série two
- Récepteur Phase Linear modèle 5100
- Table tournante Phase Linear modèle 8000 séries two
- Haut-parleurs infinity modèle Quantum Jr.

Venez écouter le son extraordinaire que reproduit cet ensemble unique

ALWIN'S
 1926 ouest, rue SAINTE-CATHERINE 937-3547
 Ouvert tous les soirs jusqu'à 9h, le samedi jusqu'à 5h

ALWIN'S
 CHARGEX
 VISA
 master charge